



A.A.M.I.

BP n° 50326
34204 SÈTE Cedex

Musée de l'Infanterie



Revue de l'Association des Amis du

*Régiment
quintaine
1753*

1^{er} semestre 2010 - N° 58



Sommaire

- 1 *Le mot du président*
Jean-Claude Monnet
- 2 *Le bulletin passé en revue*
André Pagès
- 4 *Avant les trois couleurs*
André Pagès
- 8 *Traditions et symboles militaires de la mémoire collective*
Jean-Pierre Renaud
- 28 *La cocarde, drapeau miniaturisé*
André Pagès
- 32 *Le drapeau de Mazagran*
Jean-Pierre Renaud
- 34 *L'aventure du Musée de l'Infanterie*
Pierre Carles
- 41 *Repères vexillologiques*
Jean-Pierre Renaud



CORRESPONDANCE :

AAMI

37, rue Toussaint Roussy
BP n° 50326
34204 SÈTE Cedex

Site internet : www.aaminf.fr
aami.secre@orange.fr

COTISATION 25 €

C.C.P. 2126 - 92 H Montpellier

Directeur :

Général de Division (2S) Jean-Claude MONNET

Rédacteur en chef :

Lieutenant-colonel (ER) Jean-Pierre RENAUD

Direction rédaction maquette :

Professeur André PAGES
Madame Jacqueline CYPRIENNE

Réalisation :

I.G.C. Saint-Jean de Védas

Tirage : 1 100 exemplaires

Toute traduction et reproduction d'article ou document ne peuvent être faite sans l'accord préalable de la rédaction.

Pour en savoir plus sur les traditions et les symboles militaires

-«Chevaux-enseignes celtiques» par Raymond Lantier in Revue historique, avril-mai 1939.

- *Bibliographie. La symbolique militaire en France. Drapeaux et étendards* par le chef de bataillon Louis Baron ; S.L., Service historique de l'armée, s.d., 79 p.

- *Les drapeaux français*. Etude historique par le comte L. de Bouillé 123 dessins, P. Dumaine, 1875, in-8, IX-352 p., 19 pl. en couleurs.

- *Nos drapeaux et étendards de 1812 à 1815* avec 3 gravures par le général O. Hollander ; P., Berger-Levrault, 1902.

-«Au Drapeau» (poème) in *Pan Pan l'arbi. Les Chacals sont par ici* (poèmes) par le lieutenant Triboulet Demnia ; éditions de «La Chéchia» au profit de l'œuvre des tombes du 3^e Zouaves, 1911, 46 p.

- «Précieux drapeaux du musée de l'Armée» par Jean

Brunon in RHA mai-septembre 1947.

-«Palladium de la république. Drapeaux d'armée. Drapeaux d'honneur» par Jean et Raoul Brunon in RHA 2-1962.

- *Les aigles impériales et le drapeau tricolore 1804-1815* par le général J. Regnault ; P., Peyronnet, 1967.

- «Le drapeau d'honneur du 18^e régiment d'infanterie ancien «Gâtinais» du corps Rochambeau» par Yves Barjaud in RHA N°4-1976.

- «Le fanion dit de Yousouf, relique du 3^e RTA» par Pierre Carles, Bulletin de l'AAMI N°12, 1987. Et « Comment est née la sonnerie aux Morts», article extrait de la revue Debout les paras n°16 et présenté dans ce même Bulletin avec la circulaire du 11 août 1932.

Le mot de la rédaction

Nous remercions M. Louis Mercadier qui nous signale une erreur pour la légende d'une photo de l'encart central du N°57 : au lieu de «Garde au Rhin, mars 1944...», lire «...novembre 1944». Et nous ajoutons, au lieu de «25^e Zouaves» lire «2^e Zouaves». Ce numéro aurait pu aussi comporter un éclairage sur l'évolution des insignes de béret, nous y pensons. Par ailleurs, pour compléter nos anciens thèmes portant sur les subdivisions de l'arme de l'infanterie, nous attendons toujours des articles sur les troupes sahariennes de la Légion comme des sahariens coloniaux. Enfin, nos adhérents sont également invités à nous transmettre des articles sur les troupes françaises stationnées en Allemagne comme le furent les chasseurs mécanisés, le 110^e RI et le 1^{er} RI. A vos plumes !

En filigrane, page 1 : «Je serai soldat. Alphabet militaire par un papa» par Louis Bombled (Réédition Garnier Frères, réédition de 1978).

Notre couverture : Drapeau du 35^e R.I. «Aquitaine» sous l'Ancien Régime.

AAMI



Général de division (2S)
Jean-Claude MONNET

Le mot du Président

Chers amis,

L'Ecole de l'infanterie s'apprête à quitter Montpellier. Le musée est fermé depuis décembre, il ne rouvrira que dans cinq ans au mieux, à Neuf-Brisach. Nombre de nos adhérents estiment que notre association ne sert plus à rien et nous quittent.

Pourtant, notre assemblée générale a décidé le 16 mars dernier, de conserver des activités qui, certes ne viseront pas à enrichir les collections mais qui permettront de maintenir le souvenir des fantassins disparus, d'entretenir une présence du musée dans l'esprit de nos concitoyens sympathisants et de permettre aux collectionneurs, aux enseignants et aux chercheurs de trouver les renseignements dont ils ont besoin.

La construction du site internet du « Musée virtuel de l'infanterie » a commencé, nous en vendrons le DVD et nous en ferons un livre pour ceux qui voudront souscrire à son édition. Nous ferons des expositions temporaires dans les localités proches de Montpellier à partir des objets que les collectionneurs locaux veulent bien nous prêter.

De plus, pour que le musée obtienne d'emblée le succès qu'il mérite, son arrivée en Alsace doit être préparée. Le général de corps d'armée (2s) Bernard Friedrich a donc accepté la charge de constituer une équipe alsacienne qui préfigurera le futur conseil d'administration.

Enfin, nous continuerons à produire cette revue qui constitue le lien entre nous tous, membres de l'AAMI.

Ainsi, notre entêtement n'a pas de relents nostalgiques mais il résulte d'une volonté ferme de poursuivre notre tâche au profit du musée. Celui-ci, bien sûr, est emballé mais il ressortira des caisses pour trouver un nouvel écrin. Et à ce moment là, l'Association des amis du musée de l'infanterie qui lui aura préparé le terrain, pourra immédiatement le soutenir grâce à des adhérents nombreux, des moyens financiers au moins maintenus à leur niveau et des réseaux efficaces.

L'AAMI a besoin de tous ses membres. J'espère vous compter tous parmi nos relais d'opinion et d'influence.

Les temps sont durs. L'avenir n'est pas très clair. Mais c'est bien souvent le cadre de l'action des fantassins. En avant donc !

LE BULLETIN PASSÉ EN REVUE

Professeur André PAGÈS

On sait que les bouleversements décidés de la carte militaire de France privent Montpellier du Musée de l'Infanterie. On ne peut actuellement prévoir la date de sa réouverture en Alsace, de sorte que le Conseil d'administration de l'A.A.M.I. considère, à l'unanimité, la poursuite de notre Revue comme indispensable en attendant cette réimplantation. Le moment est, donc, venu d'un bref rappel de l'histoire de plus d'un quart de siècle de notre publication. Sous le nom de Bulletin de l'AAMI, le 1^{er} exemplaire en a vu le jour en 1982, modeste fascicule de 12 pages, à l'initiative du colonel (er) P. Carles. Dès l'année suivante, il en double le volume et passe à 2 numéros par an, puis à 3 en 1986 et 1987, revenant ensuite, définitivement, à 2. Mais l'iconographie en couleurs est apparue dès le 6^e numéro. Le colonel Carles assure pratiquement seul la rédaction, matériellement aidé par l'adjudant-chef Deghin. A partir du second semestre de 1989, le Bulletin comporte en moyenne 35 pages traitant de sujets variés, mais avec toujours au moins un commentaire très érudit du colonel Carles sur un objet des collections du Musée. Il signe, par ailleurs, les suppléments aux numéros 26 et 27, consacrés, respectivement, à la campagne d'Italie et à celle de la Libération. Deux événements vont être à l'origine d'une nouvelle étape du Bulletin. Le décès subit de l'adjudant-chef Deghin, endeuillant le Musée, et l'agrandissement de celui-ci. Dans la perspective de son inauguration, le général Murat, alors président de l'AAMI, décida de donner au Bulletin une présentation comparable à celle des publications d'autres grands Musées nationaux. Cette mission fut confiée au commandant (er) P. Vital. Dès lors, c'est sous une belle couverture bleue, encadrant une photographie en couleurs que paraît le Bulletin n°32, tiré sur un papier plus dense. Cette «période bleue» perdure, à une exception près (n°43), jusqu'au 1^{er} semestre 2003. Elle se caractérise, notamment, par l'utilisation des 2 pages centrales pour un regroupement synthétique de l'iconographie.

Amené à se déplacer à l'étranger, le commandant Vital est remplacé par le lieutenant-colonel (er) J.-P. Renaud à partir du 44^e numéro. Désormais, la couverture du Bulletin est une illustration en pleine page, se poursuivant même parfois au verso et un numéro sur 2 est consacré à une subdivision de l'Infanterie : *Sahariens, Parachutistes, Chasseurs, Tirailleurs et Zouaves*. Sont toujours prévus, bien sûr, *la Légion étrangère, l'Infanterie de Marine, la Ligne (devenue Infanterie blindée), l'Infanterie mécanisée et les Bataillons d'Infanterie légère d'Afrique*, ainsi d'ailleurs, que bien d'autres thèmes (*L'aguerrissement ; L'Infanterie étrangère au service de la France ; L'Infanterie française au service à l'étranger (régiments en Amérique, officiers détachés en coopération) ; Les champs de bataille ; Les fantassins écrivent*). En 2008, le Conseil d'administration de l'AAMI a estimé que le Bulletin méritait d'être promu Revue. Cette décision et les encouragements témoignés par les lecteurs sont la preuve qu'elle a atteint un bon niveau parmi celles du même genre. Ce résultat est dû aux efforts continus de bénévoles motivés et de techniciens compétents. Il est juste de rendre hommage à M^{me} Deghin et, plus particulièrement, à M^{me} Priolau qui ont assuré le fastidieux travail de secrétariat et la liaison avec le point d'impression, ainsi qu'à M^{me} Cyprienne dont le talent d'infographe a transformé les grossières maquettes en séduisantes Revues. Notre reconnaissance va aussi aux membres de l'AAMI qui ont bien voulu nous adresser articles, souvenirs et documents iconographiques, sans oublier ceux qui ont contribué à la mise sous enveloppe pour expédier les Revues, manipulation ingrate mais indispensable.

La Revue, pour sa modeste part, a rempli son rôle de lien entre les adhérents de l'Association, contribuant à entretenir le prestige de l'Infanterie française. C'est avec le sentiment du devoir accompli que l'équipe de rédaction, sans méconnaître les difficultés considérables qui l'attendent, va s'efforcer de poursuivre sa mission.

INFANTERIE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE N° 1 1982



L'association des amis du musée de l'Infanterie, née en 1981, répond à la double nécessité de faire mieux connaître le musée de notre Armée afin de mieux pouvoir aider à son développement.

Pour ce premier bulletin être la tête d'une longue série à l'enrichissement de laquelle j'appelle tous les fantasmes intéressés par l'histoire de leur Armée ou simplement par l'histoire militaire.

Le musée est tout naturellement en place au sein de notre école chargée de perpétuer les riches traditions de l'Infanterie, et, en double occasion d'outil pédagogique et de témoin de la grâce de nos obédiences très normalement dans le parcours de suite de l'E.S.I. mis par chaque stagiaire arrivant ici comme par tout belle français ou étranger qui nous fait l'honneur de porter le nom de notre Armée et à son Ecole.

Je sais cette occasion pour rendre un hommage très respectueux à nos Ancêtres : les Généraux CHARLET, DOUYER, BERTIN et ANDOLENKO, qui en furent les fondateurs, et pour remercier celui qui, aujourd'hui, s'en occupe avec tant de foi et de dévouement : le Colonel Pierre CARLES.

Il reste maintenant à continuer l'œuvre des créateurs en enrichissant le fonds de notre musée par des dons de documents, d'uniformes et de pièces diverses, mais aussi par la participation financière de chaque fantassin qui se doit d'être un ami du musée de l'Infanterie.

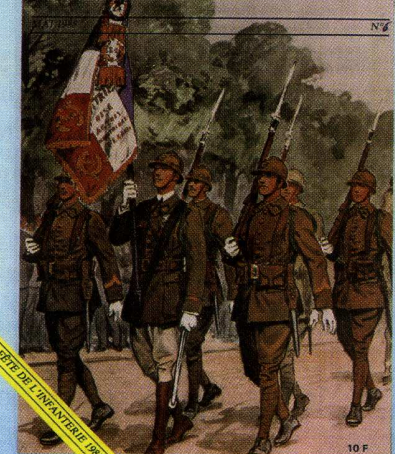
(Signature)

Général de division FITZI,
commandant
L'Ecole d'Application de l'Infanterie

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE
Siège social : ECOLE D'APPLICATION DE L'INFANTERIE
34057 MONTPELLIER CEDEX
C.C.P. 312642 MONTPELLIER

' INFANTERIE

BULLETIN DU MUSEE DE L'INFANTERIE N° 4

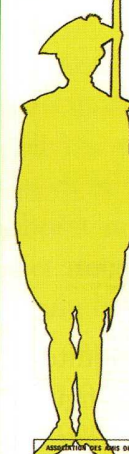


REVUE DE L'INFANTERIE 1985

10 F

INFANTERIE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE N° 7 1985



Faustier d'Infanterie de ligne
1798 - 1805

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE, Siège social : ECOLE D'APPLICATION DE L'INFANTERIE
34057 MONTPELLIER CEDEX. C.C.P. 312642 MONTPELLIER



INFANTERIE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE

Siège social : Ecole d'Application de l'Infanterie - 14 D'Avignon-Lagar-Bouvier 34057 MONTPELLIER CEDEX 01



Drapeau d'ordonnance de rétinement Suisse de Saïde Denade 1789

SOMMAIRE

- Page 4 : Instruction du tir dans l'Infanterie - 1^{re} partie
- Page 13 : Journal de campagne Lieutenant Gulaudou - 2^{de} partie
- Page 27 : Insigne - Le 2^e G.T.M.
- Page 29 : Opération Tademan - 2^e partie
- Page 32 : Salle d'honneur GMR 57^e RL - 2^e partie
- Page 35 : La 54^e RL

1^{er} Semestre 1992 - N° 22

1944 - 1994
L'INFANTERIE FRANÇAISE
dans la
CAMPAGNE D'ITALIE

Supplément au N° 26 du Bulletin de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie

Musée de l'Infanterie

29 au 30 mai 1951 - TONKIN

Reprise du poste de NINH-BINH

Bulletin de l'association des Amis du Musée de l'Infanterie

1^{er} Semestre 1997 - N° 32

Musée de l'Infanterie

CHINE

Bulletin de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie

1^{er} Semestre 2004 - N° 46

Musée de l'Infanterie

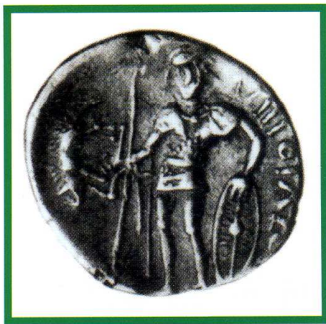
Bulletin de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie

1^{er} semestre 2005 - N° 48

Musée de l'Infanterie

Revue de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie

1^{er} semestre 2008 - N° 54



Monnaie d'argent des Pictons.
Sanglier - enseigne démonté et tenu
de la main droite par un soldat
entièrement équipé et armé

AVANT LES TROIS COULEURS

Professeur André PAGÈS

L'histoire du drapeau résume parfaitement le long chemin qui mène de la horde à la nation. Ses plis, lourds de la mémoire collective, suscitent, plus que tout autre symbole, les plus grands dévouements et les plus extrêmes sacrifices.

Du totem à la pieuse bannière

Les guerriers dans l'Antiquité se regroupaient autour de figures d'animaux, comme le taureau chez les Hittites, le sanglier chez les Celtes et même un bestiaire varié chez les Romains jusqu'en 107 avant J.C. C'est vraisemblablement alors, en effet, que C. Marius réforma l'armée et donna à toutes les Légions l'aigle comme emblème exclusif.

Mais cette enseigne a une toute autre signification que les totems précédents. Elle incarne, à la fois, le corps de troupe et l'honneur de Rome. Les nouvelles recrues prêtent serment sur elle au cours d'une cérémonie solennelle. En temps de paix, elle est déposée dans le temple de Saturne. En guerre, dans le camp de marche, elle se trouve dans le praetorium, tente du général, et, dans un camp permanent, au sein des bâtiments d'E.M., dans l'aedés principorum, véritable sanctuaire gardé jour et nuit, où elle fait l'objet d'un véritable culte, associé plus tard à celui de l'empereur, avec un autel. La perte de l'aigle est déshonorante et l'on n'hésite pas, pour le récupérer, à entre-

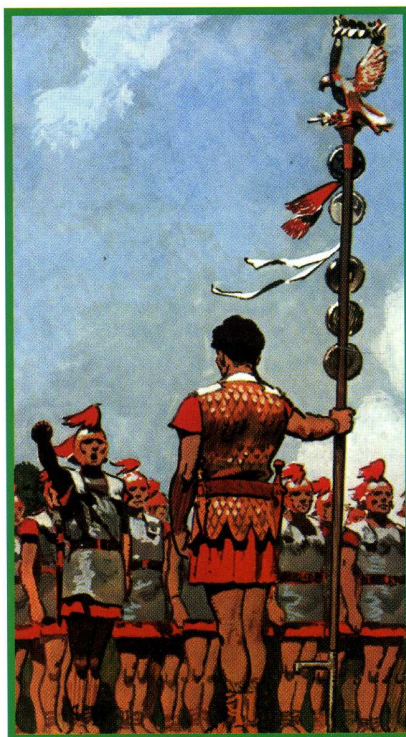
prendre une nouvelle campagne.

Avec le christianisme, la conception de l'emblème change. En 312, Constantin inscrit le monogramme du Christ sur le vexillum, carré d'étoffe rouge suspendu à une traverse en haut d'une lance. Il transforme ainsi cet insigne de détachement de cohorte ou de cavalerie, en une bannière qui place ses troupes sous la protection divine.

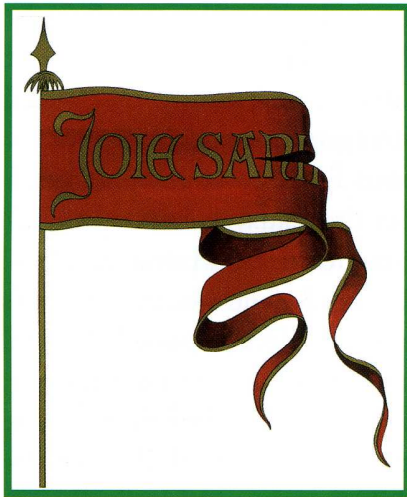
C'est dans le même esprit que Clovis, venu rendre grâce pour

sa victoire de Tolbiac à l'abbaye de Marmoutier adopte la chape de Saint Martin qui y était conservée. Ce manteau bleu, lui aussi drapé sur une barre horizontale au bout d'une hampe, guida désormais les armées franques. Il était à Vouillé, en 507, et la dernière bataille à laquelle il prit part est celle de Saint Martin-le-Beau en 838. La chape se trouvait dans le trésor de la cathédrale d'Auxerre au XII^e siècle, elle fut par la suite découpée et un auteur, en 1958, a certifié en avoir vu un fragment conservé à Olivet (Loiret).

Lui succède l'oriflamme, initialement bannière de procession de l'abbaye de Saint Denis dont le comte de Vexin était, en 845, l'avoué, c'est à dire le défenseur. Par le jeu de succession ce titre revint, par la suite, au roi Louis VI le gros qui leva l'oriflamme, en 1124, contre Henri V d'Allemagne dont la tentative d'invasion tourna court. Dès lors, à chaque conflit, on alla chercher cet emblème qui guida les Français notamment à Bouvines en 1214. Lors de cette bataille, Galon de Montigny, qui le portait, en l'agitant violemment en tous sens, appela au secours de



Prestation de serment
des légionnaires



L'oriflamme de Saint-Denis

Philippe-Auguste, désarçonné et qui allait être pris¹. C'est du moins ce que montrait une image de mon Histoire de France d'E. Lavis en 11^e. Selon le Père Daniel, l'oriflamme initiale aurait disparu pendant la croisade de Saint Louis en Egypte et de nouveaux exemplaires en auraient été réalisés par la suite. Peut-être est ce là l'explication de la curieuse diversité des représentations connues de l'oriflamme : tantôt bannière de procession, tantôt fixée directement sur une hampe, mais dans les 2 cas avec un bord flottant divisé en 3 queues, puis 2 avec bordure verte sous Philippe VI, puis 5 sur un vitrail du XIII^e siècle de Chartres, enfin fendu avec l'inscription «Joie Saint Denis» sur une miniature des chroni-

(1) Cet épisode est détaillé dans "L'Histoire du drapeau français" de Hacks et Linarès ouvrage traversé par un grand souffle patriotique mais au détriment de la rigueur historique. Il me semble plus vraisemblable que c'est Guillaume des Barres, porteur de la bannière d'azur à lys d'or, qui secourut Philippe-Auguste. En effet, cet emblème personnel au roi l'accompagnait, alors que l'oriflamme devait être au centre de l'armée, derrière l'Infanterie des communes.

ques de Froissart représentant la bataille de Rosebecque. Ces variations d'aspect ont nourri les hypothèses tentant d'expliquer le terme d'oriflamme = aurea flamma = flamme d'or. Pour certains, l'étoffe rouge aurait été lamée d'or, pour d'autres elle aurait été ornée d'un semis de flammes dorées, enfin on a suggéré que ses langues flottants au vent évoquaient des flammes palpitantes. L'oriflamme a été levée pour la dernière fois par Louis XI, en 1465, elle a été conservée ensuite à Saint Denis jusqu'en 1594, sa trace est depuis perdue.

La victoire de Bouvines, avec la place qu'y prirent les milices communales, a fait soule-



La bannière de France d'azur à fleurs de lys d'or

ver l'hypothèse d'une ébauche d'unité nationale. Si on l'admet, on peut voir dans l'oriflamme le 1^{er} emblème rassembleur de la France. Dans le récit de la bataille écrit par Richer de Senone, 40 ans plus tard, on lit que pour savoir qui portera l'oriflamme le roi demande : «Qui veut porter l'honneur de la France?». Phrase significative qui, même sous la plume d'un auteur qui ne fut pas témoin oculaire, démontre au milieu du XII^e siècle l'existence d'un sentiment national. Trois au moins des porte-oriflamme sont morts en la défendant : Anselme de Chevreuse à Mons-en-Puelle, en 1304, Geoffrey de Charny, à Poitiers, en 1356 et Guillaume de Bacqueville, à Azincourt, en 1415.

Cependant, sous la féodalité, tout seigneur, si modeste soit-il, doit montrer un signe de ralliement à ses hommes d'armes, c'est pourquoi son pennon ou sa bannière porte une marque caractéristique, début du blason, que vont reproduire sur leurs boucliers ou leurs cottes d'armes ses gens de pied, afin de se reconnaître dans la mêlée. C'est à dire que, dans cette floraison d'emblèmes variés, surgit à une époque indéterminée (XII^e siècle?) la bannière du roi d'azur semée de lys d'or, ramenés à 3 par Charles V en l'honneur de la Sainte Trinité. Carrée ou rectangulaire selon les représentations, elle est la marque personnelle du souverain et pourtant très vite, on l'appelle «bannière

de France». Elle est de toutes les batailles et au XV^e siècle viendra l'accompagner celle de Jeanne d'Arc, encore ornée de motifs religieux, pour bouter l'ennemi hors du royaume.

Diversité des drapeaux d'ordonnance

L'infanterie française commence à s'organiser avec Louis XI. Sous Louis XII, les bandes de Picardie et de Piémont marchent avec des enseignes respectivement rouge et noire, divisées en 4 cantons par une croix blanche. Celle-ci sera présente sur tous nos drapeaux, terme qui s'impose à partir de 1510, jusqu'à la Révolution. Quand Ph. Strozzi, en 1569, organise les régiments, ceux issus des vieilles bandes en conservent les emblèmes.

Désormais, chaque unité a son drapeau d'ordonnance particulier, qui restera immuable après la Régence, dont toutes les com-

pagnies possèdent un exemplaire, sauf une. Celle-la arbore un drapeau blanc, éventuellement orné de motifs tels que lys, armoiries, couronnes... : c'est l'enseigne colonelle, marque de commandement du colonel-général de l'Infanterie française. Cette charge, unique à partir de 1569, conférait des pouvoirs très étendus, elle sera abolie par Louis XIV. La garde de l'enseigne colonelle qui formait une compagnie dans les vieux régiments est alors étendue à tous, le roi étant, en quelque sorte, le colonel-général.

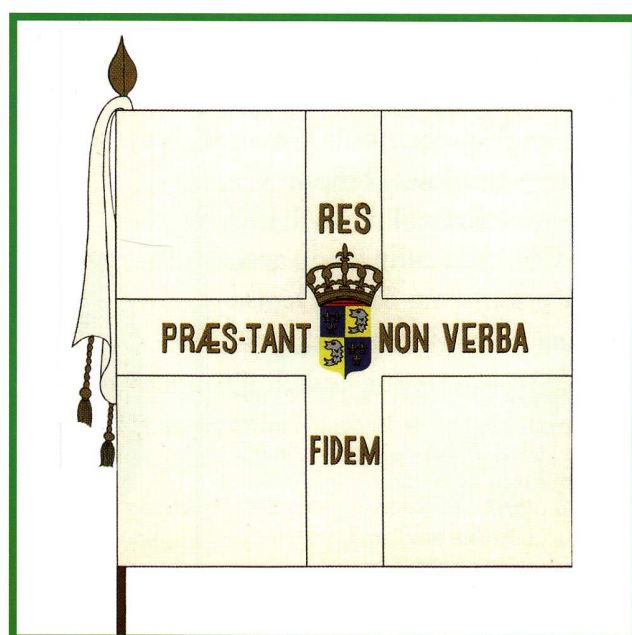
Il n'y avait qu'un drapeau colonel par régiment, par contre le nombre de drapeaux d'ordonnance y a, lui, varié. En 1671, il est fixé à 3 par bataillon, puis à 2 en 1749 et, enfin, à un seul en 1776. Le drapeau blanc est, alors, dans la Cie colonelle au sein du 1^{er} Bataillon, le drapeau d'ordonnance dans la compa-

gnie lieutenant-colonelle du 2^e Bataillon. Ce règlement ne concernait pas les régiments étrangers au service de France.

Sous l'Ancien Régime, la taille des drapeaux, qui sont généralement carrés, a beaucoup évolué. De 3 m de côté au début du XVII^e siècle, elle passe à 2,80 m à sa fin, pour diminuer ensuite au XVIII^e, atteignant 162 cm au carré en 1785. Ils sont en toile de soie très épaisse, l'avert et le revers étant identiques, les motifs peints à l'or et ombrés, il n'y a jamais de franges. L'étoffe est fixée par un nombre variable de clous dorés, à une hampe en frêne ou en hêtre, soit vernie, soit peinte, souvent en bleu. D'abord très courte et terminée par deux pommeaux jusque vers la fin du XVII^e siècle, cette hampe s'allonge pour mesurer 9 pieds 6 pouces en 1785. Elle se termine par une pique de forme variée, mais évoquant souvent



Drapeau d'ordonnance du régiment du Dauphin Infanterie



Son enseigne colonelle

une fleur de lys. A son extrémité inférieure un talon pointu de fer ou de cuivre permet de planter le drapeau dans le sol. Depuis la sanglante méprise de Fleurus, en 1690, nos emblèmes sont identifiables à une cravate, banderole de taffetas blanc, tardivement frangée d'or. Elle est aux frais du colonel et a pris au XVIII^e siècle la valeur de symbole de la royauté. Ce qui explique les incidents, souvent violents, auxquels elle donna lieu en 1790, notamment à Perpignan avec le vicomte de Mirabeau, colonel de Touraine Infanterie. La cravate, à partir du début du XVII^e siècle, est assujettie par une cordelière de soie tressée, souvent aux couleurs du drapeau, qui sert également à maintenir la soie lorsqu'elle est enroulée autour de la hampe. En 1527 est créé le grade d'enseigne, assimilé à un sous-lieutenant, chargé du drapeau. En 1671, il est ordonné que les 3 drapeaux de chaque bataillon ne soient confiés qu'à des officiers et, 8 ans plus tard, précisé que les emblèmes des Cies colonelle et lieutenant-colonelle du 1^{er} Bataillon sont portés par des enseignes, ceux des autres bataillons par des lieutenants en second. En 1721, le drapeau blanc de la Cie colonelle est toujours dévolu à un enseigne, les autres reviennent à des lieutenants ou sous-lieutenants. Finalement, en 1762, l'enseigne disparaît et les porte-drapeaux sont choisis parmi les sergents, puis, en 1776, les sergents-ma-

jors. La garde du drapeau est formée de 4 sergents en 1671, de 2 en 1742, de 4 en 1755, de 8 en 1774, de 3 sergents et 4 caporaux en 1776, de 4 sergents et 4 caporaux en 1788.

La bénédiction des drapeaux donnait lieu à une grande cérémonie dont le déroulement fait l'objet, notamment, de l'ordonnance du 6 mai 1755.

Durant cette longue période d'organisation progressive de l'armée permanente l'attachement du soldat à son drapeau n'est pas douteux, les exemples n'en manquent pas. C'est un des aspects de l'esprit de corps, si vif sous l'Ancien régime, dont A. Corvisier a bien montré qu'avec «l'amour de la gloire» il était l'expression du patriotisme sous-jacent. On peut, donc, être

surpris, alors que les règlements précisent «chacun doit secourir et défendre les drapeaux de son régiment soit de jour, soit de nuit» de constater que, sous Louis XIV, la perte d'un emblème n'entraîne guère qu'un mouvement d'humeur à la cour. P. Charrié, éminent vexillologue l'explique par «l'habitude traditionnelle à l'époque de considérer comme conforme à

l'honneur, la restitution de tous les drapeaux au vainqueur lors de la capitulation d'une place». En revanche, la prise d'emblèmes à l'ennemi sur le champ de bataille donnait lieu à de grandes cérémonies où ils étaient déposés dans la cathédrale de Paris. On se souvient du glorieux surnom de «tapissier de Notre Dame» qui fut donné au maréchal de Luxembourg, en 1690, en raison de son ample moisson de trophées. Cependant, au XVIII^e siècle, perdre ses drapeaux est devenu inadmissible : dans l'île Sainte Hélène, à Montréal, en 1760, le chevalier de Lévis ordonna la crémation des emblèmes de tous les régiments engagés dans la glorieuse mais fatale campagne du Canada. ■



L'enseigne et son drapeau. Devant le roi, il marche sans incliner son drapeau (1696)

TRADITIONS ET SYMBOLES MILITAIRES DE LA MEMOIRE COLLECTIVE ¹

Lieutenant-colonel (er) Jean-Pierre RENAUD
président du CHMEDN

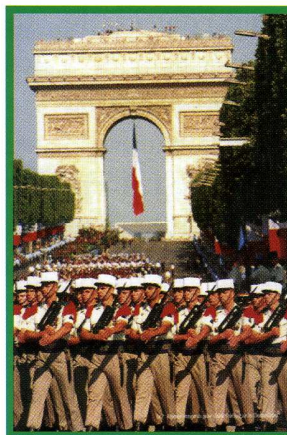
Introduction

En 1985, nous proposons la création de la fonction d'officier Traditions² au sein des forces armées. Notre propos pouvait paraître décalé. Il fut, au contraire, pris au sérieux et immédiatement annoncé par le ministre de la défense en personne, au RICM, le régiment le plus décoré de l'Armée française.

Notre approche, pour définir ce que peuvent recouvrir les termes de *Traditions* et de *Symboles*, sera très incomplète tant le sujet est vaste et pourrait rappeler le conflit entre classiques et romantiques de la première d'*Hernani*. Dans leur ouvrage *Les militaires. Être officier aujourd'hui*, Christian Destremau et Jérôme Hélie consacraient cinq pages aux traditions, ils étaient reçus, entre autres, par le chef de corps du RICM, le colonel Bentegeat ancien chef d'état-major des Armées³. De ces quelques pages, nous retenir : «...la tradition du régiment se construit en permanence [RICM]...les traditions non seulement s'entretiennent mais aussi se créent constamment. [516^e RT]...Nous sommes le régiment de tradition de la ville [35^e RI, Belfort]. Notre histoire se confond avec la sienne.» mais

aussi «Nous étions venus pour rencontrer les officiers d'aujourd'hui dans leur exécution de leurs tâches quotidiennes, et nous repartions chargés de bribes de leur mémoire.» C'est dire toute l'importance que les hommes accordent au liant - les traditions - qui les soudent, un liant nécessaire pour être en mesure d'accomplir les missions qui leurs sont confiées.

Traditions et symboles militaires furent pendant de longues années transmis et expliqués



Tradition...La Légion étrangère défile au 14 juillet
(photo Képi blanc)



Symbole... La Marseillaise, Rouget de L'Isle

(1) Cet article totalement remanié et mis à jour en 2009 a été initialement publié dans la Revue militaire suisse sous le titre «Traditions et symboles militaires : le fil ténu de la mémoire collective», p. 19 à 24, 2007.

(2) «La force morale : un dopant pour le combat» in Armées d'Aujourd'hui, juillet-août 1985, pp. 60-61.

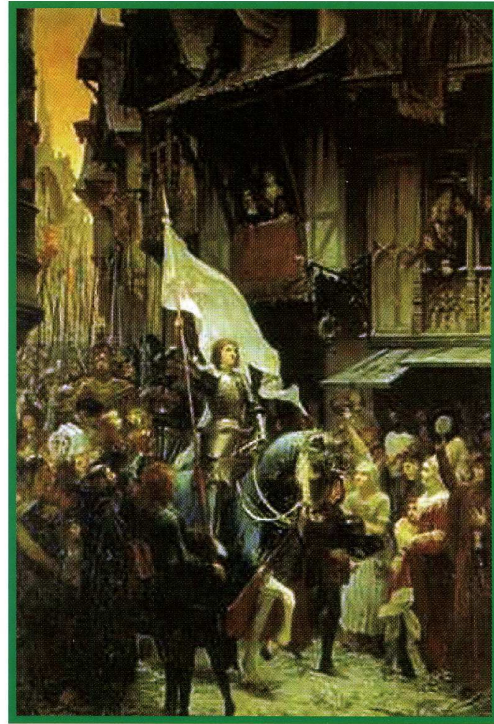
(3) Le général d'armée Henri Bentegeat, ancien CEMA français, a été désigné par le Conseil de l'UE à la tête du comité militaire de l'Union européenne (CMUE) depuis le 6 novembre 2006. Il représente le CMUE auprès du Comité politique et de sécurité (COPS) et du Conseil, et préside les réunions du CMUE auprès des Repmil et du CEMA.

aux jeunes conscrits sous la forme de causeries dans le cadre d'une éducation morale. On relira avec un très grand profit l'ouvrage du capitaine Romain *Pour nos soldats. Essai d'éducation militaire*⁴. Il fallait, dans un temps restreint, faire découvrir l'environnement militaire, ce qu'il recouvrait, voire combattre des idées toutes faites. Avec le choix d'une armée professionnelle, nos jeunes engagés étant tous volontaires, aurions-nous cette tâche en moins ?

Bien au contraire, une action en profondeur s'impose pour fidéliser ces jeunes au métier des armes et devenir des « passeurs » de nos traditions et de nos symboles militaires au sein de la société civile. La durée de leurs services pouvant être courte (contrats de 3 ou 5 ans), il s'avère nécessaire d'agir en amont.

L'Armée doit, et elle le fait, préparer avant tout recrutement, une politique de communication tous azimuts qui puisse mettre en lumière ses valeurs morales fondées sur son Histoire, une Histoire indissociable de celle de la nation, elle « est le cœur de la France et le bras qui tient l'épée de défense. C'est le gage de l'ordre, de l'indépendance et de la sécurité nationale. C'est le seul foyer, sur terre comme sur mer, où l'on trouve réunis, à la fois, le dévouement, le mépris de la mort, l'amour de l'honneur, l'enthousiasme pour les belles actions, l'obéissance, le respect des chefs. C'est là surtout que se conservent le patriotisme, le sentiment du devoir, notre esprit français »⁵. On perçoit le décalage entre ce texte, écrit en 1884, et notre époque. Il faut donc travailler plus et en amont Or, rien de mieux qu'un décorum de prestige, osons le dire, qui puisse pressentir des symboles forts.

Chaque pays a ses propres traditions et ses propres symboles qui, par fusion, peuvent



Mythe... Jeanne d'Arc entre à Orléans (1429)

arriver à créer de véritables mythes fondateurs, nous nous proposons de porter un éclairage sur l'enchaînement de ces trois valeurs.

Les traditions : des actes visibles sur le terrain.

En 1965, au Pérou, après la découverte de ses premiers pans de murailles Chachapoyas, l'explorateur Gene Savoy monte expédition sur expédition et finit par découvrir une succession de villages chachapoyas, tous situés sur la Cordillère des Andes, ensevelis sous la végétation luxuriante de la jungle amazonienne. Pour cet explorateur, dont la dernière expédition eut lieu en 2001, il s'agissait de retrouver le cœur de ces villages, c'est-à-dire le socle. Les traditions, qui parfois semblent avoir disparu, peuvent être remises au jour tout comme les marques de la civilisation Chachapoyas qui précéda celle des Incas. Elles sont le socle de notre Histoire ; les ignorer c'est ne plus nous connaître, c'est nous laisser ensevelir dans un magma. Le besoin d'appartenance est essentiel.

Les traditions sont une matérialisation de l'esprit de corps dont les célébrations doivent

(4) *Pour nos soldats. Essai d'éducation militaire* par le capitaine Romain, professeur adjoint d'art militaire à l'École d'application de l'Artillerie et du Génie, Paris, Berger-Levrault, 1907, 185 p. Voir aussi *La vie à la caserne au point de vue social* par Louis Guennebaud, lieutenant au 41^e RI, chez Berger-Levrault, 138 p., s.d. (avant 1914).

(5) In *L'Armée en France. Histoire et organisation depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* par L. Dussieux, professeur honoraire à l'ESM, chez L. Bernard, 1884, 3 tomes, tome 1, p. 1.

être reconnues donc comprises pour être vécues intensément. Comment les faire vivre ? Comment entretenir un lien entre les héros d'hier et les jeunes générations ?

Cette galerie de portraits souvent représentative des chefs de corps successifs de l'unité que nous retrouvons dans les salles d'honneur ou proche du bureau d'un chef de corps doit être assimilée obligatoirement à un haut fait d'armes ou à une manifestation de l'éthique envers l'ennemi comme de nos propres troupes ; il s'agit bien, à travers le portrait d'un homme de s'enorgueillir d'une gloire collective ou d'un style de commandement.

Les faits d'armes sont généralement transmis par les citations collectives attribuées au drapeau du régiment mais encore faut-il que ce régiment les ait mises en valeur, sans souci d'automatisme (salle d'honneur) mais plutôt sur un passage fréquenté. Nous avons ainsi découvert qu'un glorieux régiment d'infanterie exposait dans sa salle d'honneur deux citations alors que 18 lui en avaient été attribuées⁶. Les faits d'armes sont aussi transmis par les commémorations qui peuvent être initiées par l'État ou par une commune. **La commémoration de la bataille de Verdun⁷, inaugurée le 23 juin 1920**, fut une initiative locale qui, peu à peu, devint une cérémonie nationale ; la date choisie du 23 juin voulait marquer le début de l'ultime offensive des divisions allemandes (23 juin 1916) et rappeler la résistance acharnée des défenseurs jusqu'au 11 juillet 1916. Cette commémoration a varié dans ses dates et sa localisation en fonction de la haute autorité présidant la célébration ; s'appuyant sur le symbole de Verdun le thème développé pendant cette commémoration a lui aussi sans cesse évolué car

(6) Il s'agit du 35^e RI de Belfort, créé en 1604, toujours en activité, où je fus affecté de 1987 à 1989. Informé, le colonel d'Ornano, chef de corps, fit immédiatement reproduire les 18 citations sur des supports dignes d'être exposés de part et d'autre du couloir d'accès à son bureau

(7) Voir « Verdun, 1916-2006 », Bulletin AAMI, n°51, 2^e sem. 2006.

(8) « Ceux de Verdun sont fiers de leurs cadets (...). Là-bas [en Algérie] la Patrie est en danger, la Patrie est au combat. Le devoir est dès lors simple et clair (...) » (René Coty).

associé à l'événementiel politique : présage d'une Seconde Guerre mondiale (discours de Gamelin en 1939), pendant la guerre d'Algérie (discours de René Coty en 1956⁸) (**photo**), réconciliation franco-allemande (Mitterrand-Kohl en 1984).

Aux périodes de guerre ou de tension succèdent heureusement de longues périodes de paix, périodes pendant lesquelles les chefs doivent faire preuve d'une grande imagination pour mettre en valeur des faits marquants dont on fera, peut-être, des traditions. Le temps les consacra, si et seulement si, elles sont dignes et comprises par tous. Pendant la période de paix franco-al-



René Coty sortant de l'Ossuaire de Douaumont,
17 juin 1956

lemande de 1871 à 1914, de nombreux **chants** dont les plus célèbres furent ceux de Paul Déroulède, *Les Chants du soldat* publiés en 1872 puis *les Nouveaux chants du soldat* (1875) devinrent des chants de tradition. Ils disparurent, emportés par la victoire de 1918.

Si des traditions en cours, sont perçues comme une corvée, ce ne sont plus des traditions ; il faut alors «gratter» pour retrouver le socle, voire les adapter aux mentalités du temps, ce qui ne veut pas dire qu'il faut capituler devant l'ignorance.

Beaucoup décriaient, au cours de la décennie 1975-1985, une nouvelle méthode d'instruction militaire dite des «missions globales». Il est vrai que le vocabulaire préconisé pour chaque phase de l'étude de ces missions rebutait, la lettre

semblait étouffer l'esprit. Pourtant, la phase de *mise dans l'ambiance*, qui précédait tout apprentissage d'une mission, était un élément clé, dynamique, pour s'ancrer à nos racines ; dans notre compagnie nous avons choisi pour mise dans l'ambiance du coup de main, l'éblouissante action de l'aspirant Zirnheld⁹ tombé en Libye dans les rangs du *SAS French Squadron*, en 1942, lors de la destruction des avions ennemis parqués sur l'aéroport de Dorna. Avec ce choix, pris au cœur de notre histoire militaire, les hommes étaient immédiatement «dans le coup», ils s'accaparaient, en un sens, le prestige de leurs anciens. La tradition, dans cet exemple, était de reprendre racine comme l'abbaye de Fontfroide recharge ses murs avec les chants grégoriens exceptionnellement repris pour une cérémonie liturgique dans un édifice non consacré depuis 1908, puisque devenu propriété privée.

Quand, dans son livre *Mémoires coloniales*, Olivier Colombani écrit : «On apprend dès l'école la vertu des dates dont on nous enseigne qu'elles marquent les étapes de notre croissance nationale, comme les cercles, celles des arbres.»¹⁰, on ressent cette incontournable nécessité de continuité dans **la transmission des traditions** ; la galerie de portraits des chefs de corps au sein d'un régiment consacre cette continuité comme les portraits de familles ; le développement prodigieux de la généalogie confirme cette quête pour retrouver nos racines¹¹. Les jalons temporels, sont vitaux, ils ne rétrécissent pas notre vision du passé mais constituent un outil pédagogique.

(9) Auteur des paroles du chant de tradition de l'École Militaire Interarmes (EMIA), *La Prière*.

(10) in *Mémoires coloniales. La fin de l'Empire français d'Afrique vue par les administrateurs coloniaux* par Olivier Colombani (La Découverte/documents, 1991, 210 p., p. 178)

(11) *Qui étaient nos ancêtres ?* par Jean-Louis Beaucarnot, 2004.

(12) *Képi Blanc*, juin 2005, pp. 30 et 32.

(13) En 2009 (du 19 mai au 13 juin), cette cérémonie a concerné 29 villes dont Santander avec la présence de la famille royale et de 100 000 personnes dont 300 prêtèrent serment.

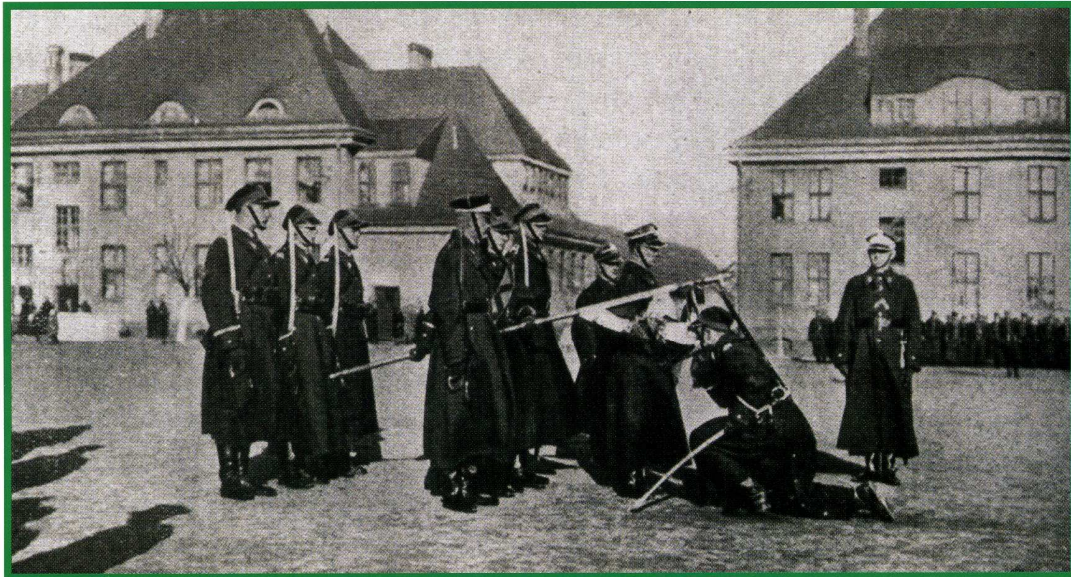
(14) Voir le compte-rendu de la réunion «Citoyenneté» de la Commission Armées-Jeunesse du 19 janvier 2000, Envoi n°14, session 1999-2000, pp. 3-12 (texte de l'exposé) puis les questions réponses, pp. 16-24.

En 2005, la revue de la Légion étrangère¹² rappelait à quelle occasion, pour la première fois (30 avril 1906 au Poste de Ta-Lung), avait été commémoré le combat de Camerone (30 avril 1863) et quand cette commémoration avait été officialisée (30 avril 1931) ; cette action entreprise par un lieutenant, le Lt. François, nous enseigne comment on peut innover quel que soit son grade et son âge mais aussi, qu'il fallut du temps, 25 ans, pour qu'elle se transforme en «cœur de la culture légionnaire». Au même titre, la commémoration de Bazeilles symbolise tous les combats des troupes de marine et tout autant, le combat de Sidi Brahim, pour les Chasseurs. Nous sommes conscients qu'il peut paraître vain de prétendre savoir ce qui fait date, de savoir ce qu'il faut maintenir, transformer, créer en matière de traditions pour la construction de notre mémoire collective.



Jura de Bandera

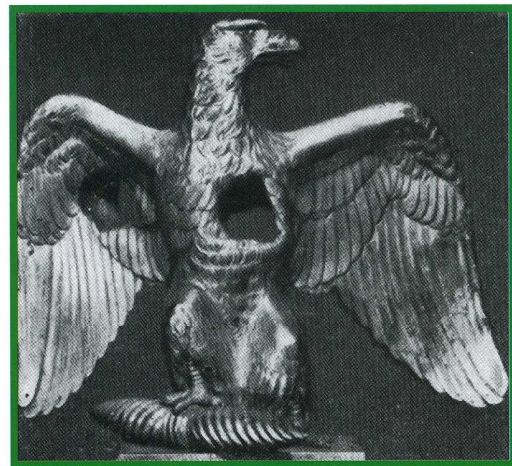
Les soldats polonais, belges, espagnols, allemands prêtent **serment au Drapeau (photo)**, ce dernier demeure un des symboles forts pour toutes ces nations. Mais les Espagnols font plus encore le Jour des Forces Armées¹³, ils irriguent la majeure partie du territoire par des Portes ouvertes associées, dans certaines villes, au serment au Drapeau. Ce serment est prêté par de jeunes recrues mais aussi par des civils n'ayant jamais fait de service militaire¹⁴ **(photo)** ; certaines personnes viennent aussi renouveler leur serment, tous âges confondus. Chaque année, la famille royale préside une de ces cérémonies. C'est dire tout



Baptême d'une promotion de cadets à Varsovie

l'attachement d'un peuple à son Drapeau.

Sous le règne de Napoléon, le régiment prête serment à l'aigle. Voici ce qui est relaté pour la remise de l'aigle au 127^e de ligne qui venait de recevoir le baptême du feu : «...on distinguait dans les rangs bien des faces encore noires de poudre, bien des buffleteries ensanglantées. Le colonel et les officiers étaient rangés en demi-cercle autour de l'Empereur. «Soldats, dit-il, voici votre aigle ! Elle vous servira de point de ralliement à l'heure du danger. Jurez-moi de ne jamais l'abandonner, de demeurer toujours dans la voie de l'honneur, de défendre la patrie et de ne jamais laisser outrager la France, notre France !» Tous répondirent comme un seul homme : «Nous le jurons !... »¹⁵. Cette remise d'aigle est aussi relatée dans le XVI^e Bulletin de la Grande Armée, daté de Smolensk, le 23 août 1812 : «Ces récompenses données sur le champ de bataille, au milieu des morts, des mourants, des débris et des trophées de la victoire, offraient un spectacle vraiment militaire et imposant». Cette



L'Aigle du 85^e de ligne blessée à Waterloo

aigle comme celle du 25^e de ligne «... si belle, privée d'une jambe et d'une aile, avec son ventre percé à jour par la mitraille¹⁶» est le symbole de l'honneur militaire.

Seul l'Empereur remet les aigles lors des parades du dimanche, à Paris, et lorsqu'il n'y a pas de parade, il réunit les officiers et sous-officiers du régiment dans la Salle des Maréchaux pour les leur remettre. Napoléon exploite à merveille toute occasion de rassemblement d'immenses effectifs, c'est le cas au camp de Boulogne, le 16 août 1804, où près de 100 000 hommes sont présents : il distribue plus de 2 000 Croix de la Légion d'honneur et des aigles.

(15) Souvenirs d'un officier polonais. Scènes de la vie militaire en Espagne et en Russie, 1808-1812 par le général Heinrich von Brandt, traduction du baron Ernouf, P., Charpentier, 1877.

(16) *Journal* du général Fantin des Odoards cité par O. Hollander, in *Nos drapeaux et étendards de 1812 à 1815*, P., Berger-Levrault, 1902, 234 p., p.70.

Avec le retour des Bourbons, dès le 12 août 1814, une instruction du Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre sur le mode de réception des nouveaux drapeaux, étendards et guidons est diffusée dans tous les corps de l'Armée française ; elle stipule qu'après la bénédiction du nouveau drapeau, le porte-drapeau (un officier) accompagnant le colonel parcourra le front des troupes puis, reviendra se mettre au centre et face aux troupes. Le sous-inspecteur aux revues lira ensuite la formule du serment

«Vous jurez d'être fidèle au Roi et d'obéir à vos chefs pour son service ;

«Vous jurez de ne pas abandonner votre drapeau, de le suivre en tout lieu et de le défendre au péril de votre vie.» Tous les officiers, sous-officiers et soldats répéteront : «Je le jure». Il est précisé que les anciens drapeaux ou étendards seront brûlés¹⁷ mais la procédure n'est pas donnée. Il est procédé ainsi le 7 septembre 1814 pour la remise des drapeaux à la Garde nationale (12 légions d'infanterie et une de cavalerie) puis le 19 septembre aux troupes de la 1^{re} division militaire (10 régiments d'infanterie, 6 étendards de cavalerie et l'ancienne cornette blanche de toute la cavalerie). Ce cérémonial est aussi accompagné de manifestations (avec la permission des chefs) comme l'élévation des schakos sur la pointe des baïonnettes et, naturellement les acclamations de *Vive le Roi ! Vive la Famille royale ! Vivent les Bourbons !*

La cérémonie de remise des drapeaux du 14 juillet 1880, à Longchamps, immortalisée par le peintre Edouard Detaille est dans la continuité, elle symbolise l'union de l'Armée et de la République. Depuis le retour d'Algérie en 1962, les dissolutions de régiments n'ont fait que se succéder. Qu'en serait-il aujourd'hui pour une création de régiment ? Le Président de la Ré-

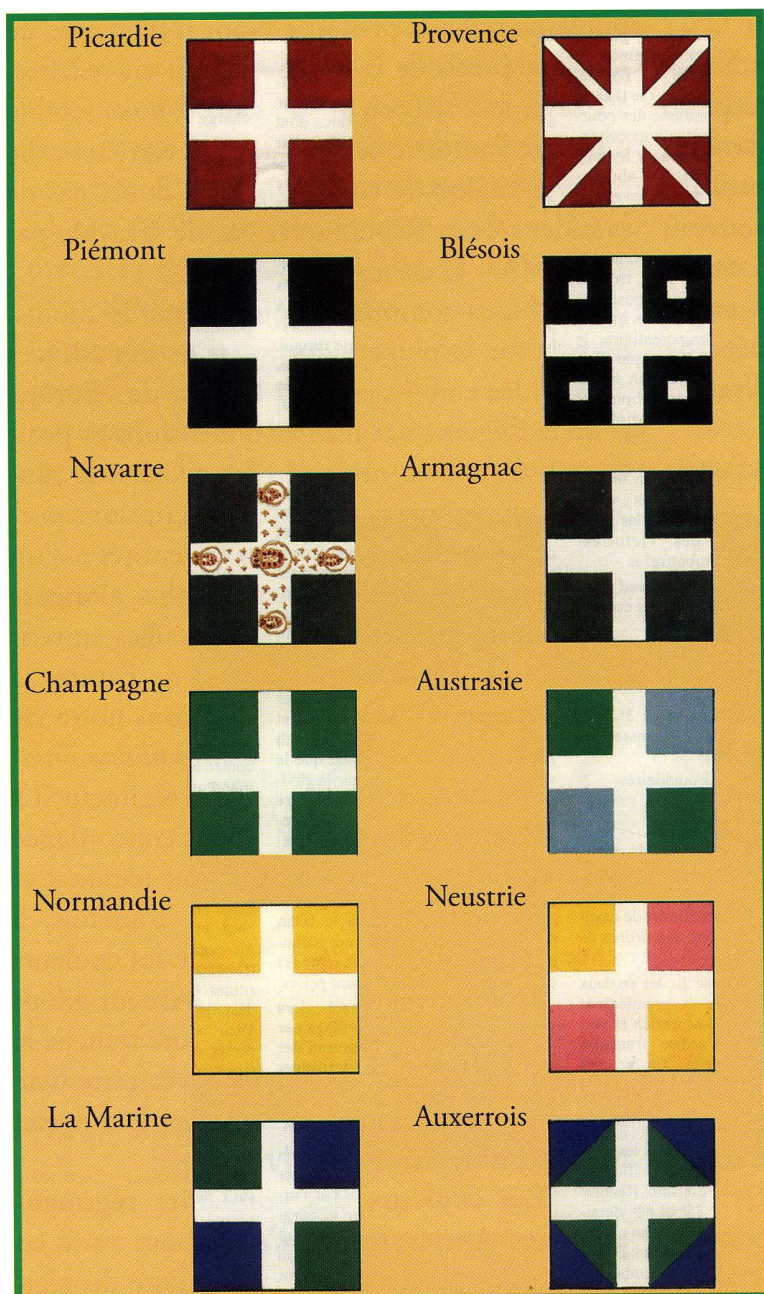
publique serait-il présent ? Nous n'avons pas de souvenir précis de la cérémonie qui vit renaître, à Corte, le 2^e RE en 1972, mais il nous semble bien que l'autorité la plus haute devait être celle du Père Légion, le colonel Letestu donc, pas de président de la République, pas de CEMA, pas de CEMAT. C'est regrettable.

Nous sommes choqués, pour le moins, de voir sur la plupart des frontons des édifices publics, les emblèmes de la France, de l'Europe et de la Région, aux mêmes dimensions et positionnés au même niveau¹⁸. Par ailleurs, le drapeau d'un régiment, de par les inscriptions portées dans ses plis, représente deux entités : d'un côté, la part estimée comme la plus glorieuse de son histoire - les noms des batailles suivent l'inscription *Honneur et Patrie* -, de l'autre, la Nation, pour laquelle nous donnerons notre vie si nécessaire, avec l'inscription *République Française* suivie de la dénomination du régiment. La Révolution française a instauré une concordance totale entre les couleurs du drapeau national et celles des drapeaux régimentaires. Toutefois, il fallut beaucoup de temps pour que les couleurs et leur agencement soient définitivement adoptés par Napoléon, il n'avait pas encore tranché le 8 février 1812. C'est seulement après cette date que l'Empereur se décida à conserver le drapeau tricolore.

Les couleurs des emblèmes régimentaires de l'Ancien régime ont d'abord varié en fonction des desiderata du propriétaire du régiment. A la fin du règne de Louis XIV, lorsqu'on achète un régiment, on doit conserver les couleurs et les dessins originaux. La Révolution bouleversa cette disposition (voir les drapeaux des 35^e RI et 42^e RI sous l'ancien régime en 1^{re} et 4^e de couverture). On ne dispose pas de date exacte de la création des drapeaux des Vieux corps. Peut-être pourrions-nous nous référer à la date de création du 1^{er} régiment d'Infanterie de 1579. Héritier des Bandes de Picardie, le drapeau de ce régiment se présente sous la forme d'un grand carré (de 3 m à 3,70 m de côté selon P. Charrié) avec une croix blanche, qui prolonge l'esprit

(17) On comprend pourquoi quelques drapeaux du 1^{er} Empire furent dissimulés comme celui du 1^{er} régiment de Grenadiers de la Garde présent aux Adieux de Fontainebleau.

(18) Voir l'article du général de corps d'armée (2S) Clarke de Dromantin « *Honneur (s), patrie, Europe* » in *Armées d'Aujourd'hui*, mai 1996, Réflexions sur la Défense, pp. I-II et notre article « Europe des patriotismes » in *Armées d'Aujourd'hui*, octobre 1988, Réflexions sur la Défense, p. X-XI.



Les couleurs des 6 vieux et des 6 corps dérivés (RHA N°4-1983)

de croisade ; elle partage 4 quartiers identiques de couleur rouge, sans doute pour rappeler la couleur de l'oriflamme de Saint-Denis. Ses couleurs se retrouvent dans celle du régiment de Provence mais avec un agencement différent. Cette relation du transfert des couleurs des Vieux corps aux corps dérivés se retrouve entre Piémont et Blésois, Navarre et Armagnac, Champagne et Austrasie, La Marine et Auxerrois (**voir le tableau**). Ces combinaisons de couleurs se retrouvent aussi dans la réalisation des insignes ; ainsi les couleurs du blason de l'insigne du 10^e RI sont-elles les mêmes que celles du blason du 35^e RI mais avec un agencement inversé (**photos**).

Les légendes des drapeaux et étendards inscrites dans les plis des emblèmes n'ont pas toujours été les mêmes ; ainsi, le 1^{er} régiment d'infanterie de ligne portait-il sur son drapeau reçu le 10 mai 1852, les inscriptions suivantes : Fleurus 1794 - Mœskirch 1800 - Biberach 1800 - Fleurus 1815 - Campillo 1823 et, le 3 février 1879 : Fleurus - Mœskirch - Biberach - Milianah (sans les dates des batailles, celles-ci figurant dans le *Journal militaire officiel*). On regretta alors, pour



Insigne du 10^e RI

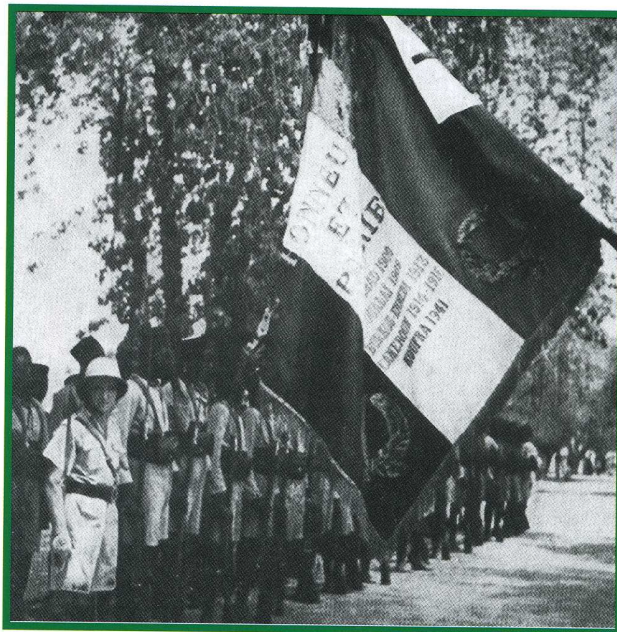


Insigne du 35^e RI

cette remise des drapeaux, que le gouvernement n'ait pas mis cinq noms comme sur les drapeaux du Second Empire, «cette disposition, nous dit L. Dussieux, eût permis d'ajouter quelques noms des batailles de l'ancienne monarchie et d'inscrire un plus grand nombre de victoires de la République ; car n'oublions pas que les combats de l'ancienne monarchie ont fait la France et que ceux de la République l'ont agrandie.»¹⁹ Le choix sera toujours difficile. Lorsque l'Histoire semble s'accélérer, ces inscriptions se font parfois très vite ; il en est ainsi le 22 mai 1941, à Fort-Lamy, quand le général Leclerc préside la présentation au régiment de Marche du Tchad de son drapeau, sur lequel vient d'être gravée en lettres d'or l'inscription «**Koufra 1941**» (photo). Ce premier succès des armes de la France depuis la terrible défaite de mai-juin 1940 entre dans l'Histoire nationale par le serment de Leclerc : «Ne déposez les armes que lorsque, nos belles couleurs flotteront à nouveau sur la cathédrale de Strasbourg».

Il y a aussi des exceptions. Ainsi, pour le drapeau du 132^e régiment de ligne, suivant le rapport du maréchal Marmont, duc de Raguse «A l'affaire de Rosnay [2 février 1814], un contre huit, nous avons été assez heureux d'arrêter l'ennemi et de le battre.», Napoléon ordonna d'inscrire sur ce drapeau **UN CONTRE HUIT**.

Les types de guerres actuels qui opposent des États à des forces non gouvernementales comme Al-Qaïda et autres bandes armées écumant l'Afrique ne nous présenteront plus de solennelles cérémonies de redditions où l'ennemi se voyait contraint de déposer aux pieds de l'adversaire ses glorieux drapeaux comme ce fut le cas pendant de longs siècles. Cette tradition ancestrale était une tradition partagée entre tous.



22 mars 1941, à Fort-Lamy, présentation au régiment de marche du Tchad de son drapeau

Les cérémonies nationales²⁰ telles que le **14 Juillet** (photo), le **11 Novembre**, le **8 Mai**, le **18 Juin**²¹ et depuis peu, celles des **5 Décembre** (« Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie²²), **8 juin** («Morts pour la France» en Indochine²³) et **25 Septembre** (« Hommage aux harkis et autres formations supplétives»²⁴) ou les cérémonies régimentaires de remise de la fourragère, d'un insigne d'honneur, d'un drapeau d'honneur ou encore d'un fusil d'honneur ne sont, et ne seront, de tradition, donc soutenues par la communauté nationale, que dans la mesure où elles sont comprises. Il y a dans cette action commémorative toute une pédagogie vraiment professionnelle à mettre en pratique étroitement associée aux méthodes de communication les plus modernes. C'est une entreprise de longue haleine, capitale, puisqu'elle influe sur le recrutement.

Les traditions ne sont pas seulement des cérémonies mais des attitudes, ce thème qui mériterait, à lui seul, une longue communication. Dans le contexte actuel où actions militaires et actions civilo-militaires sont étroitement mêlées, chacun sait qu'il y a *une tradition française* dans

(19) In Op. cité, L. Dussieux, t. 3, p. 322.

(20) Qui imposent un pavoisement effectif toute la journée.

(21) Décret n°2006-313 du 10 mars 2006.

(22) Décret n° 2003-925 du 26 septembre 2006.

(23) Décret n° 2005-547 du 26 mai 2005.

(24) Décret du 31 mars 2003.



14 juillet 1939, les Troupes coloniales (L'illustration du 22 juillet 1939)

la façon dont nos troupes s'acquittent de leurs missions sur le terrain, il s'agit d'une manière d'être, d'une manière d'agir ; cette tradition française est dans la continuité de l'action lyautéenne innovée à Madagascar (1897-1902), développée dans les confins algéro-marocains (1903-1910) et devenue une véritable politique de bon comportement vis-à-vis des populations au Maroc.²⁵ La 17^e promotion (2009-2010) du Collège interarmées de défense (CID), l'ancienne Ecole de guerre vient de choisir le maréchal Lyautey comme parrain, un signe qui confirme la prémonition du général de Gaulle en 1961 : «En

vérité, le Maréchal Lyautey n'a pas fini de servir la France !»²⁶

Les symboles ancrés dans les cœurs et dans les âmes

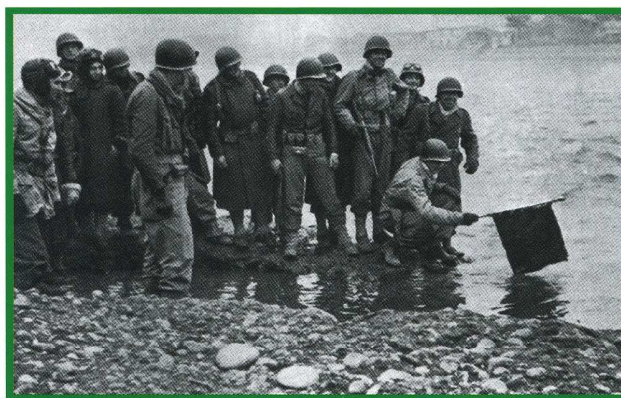
Le premier exemple donné par *Le Petit Larousse* pour la compréhension de la définition du terme *symbole* (du grec *sumbolon*, signe), est celui-ci : ***Le drapeau symbole de la patrie***. Il y a les images phares de la Seconde Guerre mondiale et des guerres qui suivirent : les soldats russes plantant leur drapeau sur le Reichstag à Berlin, les soldats américains dans la guerre du Pacifique sur le mont Suribachi, à Iwo Jima, le 23 février 1945 (une photo mythique transformée en monument au cimetière d'Arlington comme l'est *La Marseillaise* sculptée sur un pilier de l'Arc de Triomphe)²⁷, en Indochine, avec le drapeau tricolore sur l'église de **Mao Khé** assiégée (29-30 mars 1951) (**photo**) ou sur le rocher de Ninh Binh reconquis par des tabors et des tirailleurs

(25) Voir notre communication « La méthode lyautéenne de pacification et les opérations multinationales du XXI^e siècle », conférence pour le CHPM de Pully (SUISSE), 18 novembre 2004 in Actes de la rentrée militaire automnale. 2004 *La Pacification des populations et des territoires* organisée par la Brigade d'infanterie 2, St. Maurice (Suisse), 2005.

(26) Dernière phrase du général de Gaulle lors de la réinhumation du Maréchal Lyautey aux Invalides, le 10 mai 1961.

(27) Voir notre article « Les Marines à Iwo Jima, février 1945 » in Bulletin N°53, 2^e semestre 2007, pp. 7-15.

du 1^{er} RTA où le lieutenant de Lattre tombera pour la liberté du peuple vietnamien (30 mai 1951). Ces drapeaux brandis au cœur d'actions héroïques n'étaient pas des drapeaux régimentaires mais de simples drapeaux. Pour autant, à la seconde même où ils étaient vus par tous, au plus haut point du champ de bataille, ils confirmaient la conquête de l'objectif. Quelle aura, cette fois, quand il s'agit d'emblèmes régimentaires, quand ceux-ci ont été défendus, pris, repris ou



Les premiers soldats français arrivant au Rhin, baignent le drapeau dans les eaux



L'église de Mao Khé après les combats.
Le drapeau n'a jamais cessé de flotter sur le clocher

dissimulés à l'ennemi, comment la garde au drapeau défendit son drapeau. Quel symbole, quand le 19 novembre 1944, un peloton de chars du 2^e RCA et une section du 2^e Zouaves baignent leurs drapeaux dans **le Rhin (photo)**.

Dans le domaine cérémonial, il y a parfois une véritable explosion de fierté quand le porte-



Rollet porte-drapeau du 5^e REI

Pour que le drapeau national soit perçu comme un symbole, l'histoire de chacune de ses couleurs doit en être connue²⁸ : on serait étonné de voir combien nos enfants ignorent l'origine de ces trois couleurs. Seule l'histoire de chaque couleur puis des trois couleurs associées est en mesure de faire apparaître la geste militaire presque bimillénaire de nos armées : - comment ce drapeau mais aussi chaque couleur replacée dans son époque a soulevé des montagnes, relevé des défis, rendu possible l'impossible - à partir de quel moment, les mots *Honneur et Patrie* ont-ils été inscrits. C'est par la connaissance que l'on atteint le symbole. Dans le tableau *La Liberté guidant le peuple ou La Barricade* (1831) d'Eugène Delacroix, le drapeau brandi par une femme, placé au centre du tableau et culminant sur des morts représente bien cet élan, cette force indomptable qui anime le peuple français dans les grands moments de l'Histoire nationale.

Lorsque, chaque jour, dans tous les cantonnements, sur toutes les bases aériennes ou navires de guerre de la Marine nationale, les **Couleurs** sont envoyées et amenées, il ne s'agit plus d'une grande cérémonie mais d'un **geste devenu symbole et reconnu par tous**. Ce geste, nous le retrouvons aux quatre coins du monde, en voici un exemple : «Ce matin passation de commandement entre les deux chefs de détachements... ici, comme en garnison, les journées sont rythmées par la montée des couleurs. Un symbole qui prend toute son importance lorsqu'on est loin de tout !»²⁹, ce «loin de tout» où nous envoyons régulièrement de petits détachements correspond

(28) Je le fais chaque année à deux reprises (parfois 3) depuis maintenant 10 ans auprès des scolaires en y associant l'histoire de la Marseillaise, une mise dans l'ambiance avant les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Le musée de l'Infanterie en est l'écrin : où ferai-je cet atelier après la fermeture du Musée ?

(29) « Un p'tit coin de France au paradis... » par le Lt Julie de Rubiana in TIM février 2005.

(30) Voir *En canoë sur les chemins d'eau du roi. Une aventure en Amérique*. En 1949, en canoë, reprenant le parcours de découverte et d'installation des Français en Amérique, Jean Raspail retrouve les Forts et postes tenus par les Français en 1755 en Amérique.

(31) *Mémoires d'un officier d'état-major* par le baron BA.-T.-H. Barchou de Penhoen, aide de camp du général Berthezène en avril 1830; P., 1835.

aux îles Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Basas de India situées dans le canal de Mozambique et à l'Est de Madagascar pour l'île Tromelin. Le drapeau tricolore représente la France. Combien de drapeaux nationaux sont-ils reconnus ailleurs que sur leur territoire ?

Hisser notre drapeau au point culminant après une victoire est une joie. Mais il y a aussi les drames de changement du drapeau national après une révolution ou lorsque nous quittons un territoire qui fut terre française pendant plusieurs générations comme au Canada³⁰ (de 1534 à 1763), en Algérie (de 1830 à 1962), etc. Avoir vécu l'ultime descente des couleurs de son poste est inoubliable. Voici le témoignage d'un officier d'état-major qui servit Charles X arrivant par mer à Marseille le 27 août 1830 dont le navire bat encore le pavillon blanc : «Au moment où la garde prit les armes, toute conversation cessa sur le pont, un air de sérieuse préoccupation se montra sur les visages, tous les yeux se tournèrent vers le gaillard d'arrière, on sentait qu'il se passait quelque chose d'irrévocable. Je n'étais pas moi-même sans quelque émotion, et lorsqu'au bruit de la mousqueterie, le pavillon descendit le long de la drisse, je me découvris avec autant de respect que j'eusse pu le faire devant le vieux roi³¹». Avec la Révolution de 1848 (22, 23 et 24 février), le drapeau tricolore est de peu rejeté pour le drapeau rouge, nouveau symbole de la Révolution. Grâce à **Lamartine**, il est maintenu comme emblème de la France ; voici un extrait de son éloquent discours prononcé devant l'Hôtel de ville de Paris, le 24 février 1848 (**photo**) : «Citoyens, vous pouvez faire violence au gouvernement vous pouvez lui commander de changer le drapeau de la nation et le nom de la France. Si vous êtes assez mal inspirés pour imposer une république de partis et un pavillon de terreur, le gouvernement est aussi décidé que moi-même à mourir plutôt qu'à se déshonorer en vous obéissant. Quant à moi, jamais ma main ne signera ce décret. Je repousserai jusqu'à la mort ce drapeau de sang et vous devriez le répudier plus que moi : car le drapeau rouge, que



Lamartine repoussant le drapeau rouge à l'Hôtel de ville,
le 25 février 1848 par H. Philippoteaux (1815-1884)

vous-mêmes rapportez, n'a jamais fait que le tour du Champ-de-Mars, traîné dans le sang du peuple en 1791 et 1793, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la patrie.» Pourtant, à la veille de la Grande Guerre, une fois encore, le drapeau rouge sillonnera les rues de Paris.

Avant la Grande Guerre, les antagonismes entre la France et l'Allemagne s'amplifient et le drapeau tricolore est malmené par une certaine presse. Driant, futur héros du Bois des Caures (1916), fustige Gustave Hervé, journaliste et professeur d'Université : «Aujourd'hui, des milliers de Français sont convaincus que la patrie ne

vaut pas ce sacrifice que tant de générations lui ont fait avant eux, des milliers de Français ont entendu sans sourciller un misérable ³² leur dire que le drapeau était une loque à jeter à l'ordure.»

La dissolution d'un régiment, dans lequel on a servi, que nous soyons présent lors de cette cérémonie ou muté ailleurs à ce moment-là – et nous savons combien furent nombreux les régiments d'infanterie dissous depuis le retour d'Algérie – est aussi un drame ; c'est une page de notre histoire personnelle mais aussi une page de l'Histoire de France qui se tourne. Il y a parfois aussi des recreations comme ce fut le cas du 2^e REI dissous en 1968, recréé en 1972 sous l'appellation de 2^e RE puis retrouvant son ancienne dénomination de 2^e REI en 1980. La dissolution du Centre national d'aguerrissement en montagne (CNAM) intervenue le 10 juin 2009 au Mont Dauphin (Alpes du Sud) n'est pas seulement la disparition d'un centre d'entraînement mais la disparition d'un drapeau mémorable, celui du 15-9 RIA³³(photo).

(32) Cf. ses articles antimilitaristes dans le Piou-piou de l'Yonne et fondateur du journal La Guerre sociale. Dès la déclaration de guerre, il devient un ardent patriote et rebaptise son journal La Victoire ! Voir « Le lieutenant-colonel Driant : officier – journaliste – parlementaire – écrivain » par Daniel David, RHA N°3-1985.

(33) Le drapeau du 15-9 est décoré de la croix de guerre 14-18 avec 3 palmes, de la croix de guerre 39-45 avec 1 palme. Les noms des batailles où le 15-9 s'est distingué : Edenkoben (1794), Alsace (1914), Artois (1914-1918), La Marne (1918), Picardie (1918), AFN (1952-1962).



Pour la dernière fois, le drapeau du 15-9 RIA (10 juin 2009)

L'hymne national³⁴ chanté par un très petit groupe d'hommes et de femmes ou par une foule comme au Stade de France, demeure un symbole très fort. Souvenons-nous des Français libérateurs de notre Patrie à **vuc des côtes de Provence (photo)** : «Le 16 (août 1944) à 17 heures, la terre est en vue. Dans le lointain, on devine la Forêt des Maures qui brûle. Sur chaque navire, les couleurs montent, *La Marseillaise éclate*.³⁵» Ou bien encore de la cantatrice Jessie Norman, devant l'obélisque de la Concorde, drapée d'un drapeau tricolore interprétant *La Marseillaise* dans le cadre du bicentenaire de la Révolution française. Voici ce qu'écrivit Élise Bidet, le 13 novembre 1918, quarante-huit heures après l'armistice, à son frère Edmond Massé, au front : «... Lundi soir (11 novembre 1918), Maurice a

voulu aller au cinéma pour entendre chanter *La Marseillaise*. Nous avons été à Gaumont (grand cinéma parisien) ; c'était impressionnant quand un Poilu est venu sur la scène enveloppé dans



A vue des côtes de Provence

les plis d'un drapeau chanter *La Marseillaise*, et tous les assistants debout l'accompagnant... Quelle journée inoubliable et qu'est-ce que ce sera lorsque les troupes défileront sous l'arc de triomphe !...³⁶»

Parfois le fait de refuser de chanter *La Marseillaise* alors qu'elle doit l'être devant une

(34) Créé en 1792 par le capitaine du génie Rouget de L'Isle (1760-1836); ce *Chant de guerre pour l'Armée du Rhin* devient «Chant national de la République» le 14 juillet 1795 puis en 1879, hymne national.

(35) *La Première Armée française, l'Armée Française de la Libération* conférence prononcée par le général d'Armée de Lattre de Tassigny, Inspecteur Général des Forces Armées, en 1948.

(36) *Paroles de Poilus. Lettres et carnets du front 1914-1918* sous la direction de Jean-Pierre Guéno et d'Yves Laplume, Librio, 1998.

haute autorité est la marque d'une grande colère il en est ainsi le 14 juin 1963 lors de la visite du général De Gaulle à Saint-Maixent-l'École : «Alors, les sous-lieutenants de la division d'application, en hommage à tous ceux de leurs anciens qui n'étaient pas revenus d'Algérie, demeurèrent-ils au garde-à-vous, hiératiques et silencieux, tandis que le président entonnait *La Marseillaise*. En effet, des promotions qui s'étaient succédé à Saint-Maixent-L'école entre 1952 et 1960, 150 lieutenants ou sous-lieutenants d'active et près de 100 officiers de réserve avaient trouvé une mort glorieuse en Algérie.³⁷» Inversement, chanter *La Marseillaise* peut devenir une provocation inacceptable ; c'est le cas le 11 novembre 1940, quelques mois à peine après notre terrible défaite de mai-juin, lycéens et étudiants échafaudent une grande manifestation à l'occasion du 11 Novembre, elle est interdite par les Allemands : poursuivis sur les Champs-Élysées, arrêtés pour certains, ils ne chantent plus *La Marseillaise*, ils la crient, ils la hurlent ! Près d'un an plus tard, après l'attentat du 20 octobre 1941 ayant entraîné la mort de l'officier allemand commandant la place

de Châteaubriant, le 22 octobre, les 27 premiers otages embarquent en chantant *La Marseillaise* dans les camions qui les emmènent sur le lieu de leur exécution ; fusillés neuf par neuf, ils continuent de chanter *La Marseillaise* devant le peloton.

Le choix d'une date de fête nationale fait partie, lui aussi, des symboles de l'indépendance (pays nouvellement indépendants comme ceux de l'ex Empire français par exemple³⁸) ou d'un changement de régime pour les vieux pays comme le notre ou l'Espagne récemment. Sur proposition de Benjamin Raspail, c'est **le 6 juillet 1880** que la date du **14 juillet fut adoptée comme fête nationale**. Ce choix commémore **la prise de la Bastille** (14 juillet 1789) **mais aussi la fête de la fédération** (14 juillet 1790), une manifestation de réconciliation nationale où chaque régiment envoya un officier, un sous-officier et quatre soldats (tableau de prestation de serment de fidélité de La Fayette pour la Garde nationale). Chaque communauté française expatriée fête le 14 Juillet, souvent, les amis de la France s'y associent.



La distribution des drapeaux et étendards à Longchamp le 14 juillet 1890 par E. Detaille (détail)

(37) *Saint-Maixent-L'École. Histoire du château fort et de l'école militaire, 1224-1989* par Jacques Foucher ; éditions Bordessoules, 1989.

(38) Voir *Les symboles de l'indépendance* pour découvrir comment, en AEF, ont été fixées les dates d'indépendances, sans correspondance obligatoire avec celles des fêtes nationales in Olivier Colombani, op. cité, p. 178-179.



La Fayette prête serment à la Constitution lors de la fête de la fédération (Champ-de-mars, 14 juillet 1790)

Après l'approbation d'une nouvelle Constitution, en 1978, la nation espagnole voulait aussi changer la date de sa fête nationale dont la date avait été fixée par le généralissime F. Franco, au lendemain de la fin de la guerre civile; l'Espagne choisit la date du 12 octobre. Pourquoi le 12 octobre ? Pour commémorer ce qu'elle estime être un repère prestigieux de la civilisation hispanique – la découverte du Nouveau monde, datée du 12 octobre 1492³⁹ – l'Espagne profite du cinquième centenaire célébré en 1992 pour changer sa date de fête nationale tout en associant l'ensemble sud-américain à ses festivités.

Dans *Le petit soldat de l'Empire*⁴⁰, Guy Geogry, ancien gouverneur de la France d'Outre-mer, décrit remarquablement les premiers mo-

(39) Dans le même ordre d'idée, la date de chute de Constantinople (29 mai 1453) est un des faits les plus importants du monde au point d'être choisie par les historiens pour marquer la fin du Moyen Age et le début des Temps modernes.

(40) Chez Flammarion en 1992 puis aux Éditions de la Seine en 1994.

(41) Geogry ne cite pas les noms de ces deux personnes.

(42) Nous comprenons la joie créatrice de vouloir développer son propre insigne de compagnie ou de détachement en mission extérieure mais nous ne sommes pas favorables à ce développement.

ments de la décolonisation en Afrique ; ceux concernant le Congo retiennent notre attention car ils relatent comment furent choisis les couleurs du drapeau et leur disposition, le texte et la partition de l'hymne national : «Le 13 août, alors que tout semblait prêt, constitution, accords organiques, structures étatiques, listes de nouveaux dignitaires, je m'aperçus qu'on avait oublié le drapeau et l'hymne national...[...] Nous avons tant tardé que toutes les combinaisons de couleurs et d'emplacement étaient déjà prises par d'autres pays comme le Sénégal, le Cameroun, la Côte d'Ivoire. A la verticale, à l'horizontale, par bandes minces ou par larges panneaux, il ne restait plus rien à combiner. Ni les planches de pavillons du dictionnaire Larousse, ni l'édition spéciale de Paris-Match ne m'apportaient de solution. Je suggérai donc, en désespoir de cause, de mettre les trois couleurs en biais dans n'importe quel ordre. C'est ainsi que la République du Congo eut son emblème un peu de guingois jusqu'au jour où, à la faveur d'une révolution marxiste-léniniste scientifique, elle se dota du drapeau de l'Union soviétique.» Pour l'hymne, la citation complète alourdirait notre texte, M. Guy Geogry contacta M. Jacques Alexandre, directeur de Radio-Congo, qui dépanna notre gouverneur en faisant appel à un musicien attiré de Joséphine Baker pour la partition et, à un nouveau journaliste d'origine espagnole, affecté à Radio-Congo⁴¹ pour les paroles. L'essentiel, pour ce jeune pays était de pouvoir disposer le jour de passation des pouvoirs des attributs incontournables de l'indépendance nationale.

Les insignes régimentaires⁴² sont aussi une représentation symbolique de l'unité même si, parfois, le choix des sujets représentatifs de l'unité est discutable ou incompréhensible pour le simple pékin ; le choix, aussi, des inscriptions peut également s'écarter de l'Histoire, ce fut le cas avec l'inscription portée sur un ancien insigne du 1^{er} régiment de spahis «Lyautey cavalerie» alors que Lyautey ne fut jamais spahi mais hussard et chasseur à cheval (2^e rgt. de Hussards, 4^e rgt. de Chasseurs à cheval et 14^e rgt. de Hussards). Il y

a souvent, par contre, une heureuse concordance entre **l'insigne**, le chant et même la garnison du régiment. C'est le cas **du 92^e RI** stationné en plein pays arverne à Clermont-Ferrand : son insigne représente un Gaulois qui nous rattache à Vercingétorix, le chef des Arvernes (**photos**), son chant se consacre aux Gaulois, à Gergovie.



Insigne du 92^e RI

L'insigne du **35^e RI** est, lui aussi, en accord avec son histoire : le Lion de Belfort pour la garnison, l'as de trèfle pour la division des As de la Grande Guerre⁴³, la devise *Tous gaillards*, l'écu aux couleurs du colonel d'Infanterie le vicomte de Broglie qui le commanda en 1771 et sa date de création (1604)⁴⁴. La demande qui fut faite d'ajouter sur le pourtour des pétales du trèfle le nom des régiments ou bataillons FFI (Bourgogne, Yonne, Charolais, Toulouse) qui le reconstituèrent en 1945 fut refusée par le SHA.



Premier insigne porté par le 35^e RI, refrappé et porté en Insigne d'honneur sur la fourragère

Les fourragères sont encore des symboles forts pour autant que les modalités d'attribution soient expliquées aux jeunes civils afin de déve-

lopper chez eux cette notion élémentaire de *respect* dont on parle tant de nos jours. Le nombre de citations accordées à un régiment entraîne, en fonction du nombre, l'attribution d'une fourragère, parfois de longues années après que celles-ci furent décernées : le drapeau du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes reçut, le 12 juillet 2009, la fourragère à la couleur de la Légion d'honneur avec olive aux couleurs des théâtres d'opérations extérieurs pour ses 7 citations à l'ordre de l'armée obtenues en Indochine au cours de deux séjours (1947 à 1950, et 1953 à 1954). En outre, on ne dissout pas des régiments porteurs de fourragères avant des régiments qui n'en possèdent pas.



12 juillet 2009, dans la cour des Invalides, le 1^{er} RCP reçoit la fourragère rouge des mains du CEMAT (photo TIM, sept. 2009)

Un homme peut aussi recouvrir un symbole. C'est le cas du clairon Sellier. Depuis sa première prestation du 7 novembre 1918, à 20 heures et 20 minutes, lorsqu'il sonna le cessez-le-feu provisoire, pour permettre le passage des plénipotentiaires allemands, puis celle du cessez-le-feu définitif du 11 novembre 1918 à 11 heures, on s'arracha cet homme devenu le symbole de la paix que nous aurions voulu éternelle. Nous le retrouvons, le 26 septembre 1937 pour l'inauguration du monument dédié au Maréchal Foch, et, à nouveau, le 11 novembre 1938 pour le vingtième anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre.

Le Monument aux morts de chaque village français est aussi un symbole. Il fut décrété

(43) 35^e RI, 42^e RI, 44^e RI et 60^e RI.

(44) Selon le *Tableau des drapeaux, étendards et guidons de 1771*.

par la loi du 25 octobre 1919. Le dernier Monument aux Morts national, celui de la Guerre d'Algérie, est un symbole fort pour ceux qui participèrent à ce conflit qui n'est plus, enfin, une *Guerre sans nom*.⁴⁵ Le Monument aux Morts est, en lui-même, un symbole ; s'y recueillir à l'occasion d'une cérémonie commémorant le 11 Novembre ou le 8 mai est une tradition nationale. Qu'on ne s'y trompe pas, l'un ne va pas sans l'autre : que la population s'en désolidarise et le symbole disparaît. Cérémonies et symboles militaires finissent par se sédimenter sans que nous nous en rendions bien compte au même titre que sous nos pieds « 15 milliards de tombes ont enrichi notre sol ». ⁴⁶ Saluons l'heureuse initiative du département de Meurthe et Moselle qui, le 16 janvier 2004, a inauguré à Nancy un **Mémorial Départemental en hommage aux victimes des combats en Afrique du Nord (1952-1962)** ; sur ce monument judicieusement placé à proximité du Conseil Général et d'un lycée, sans contraintes de circulation, 358 Meurthe-et-Mosellans sont inscrits (**photo**).



Mémorial départemental de Meurthe-et-Moselle

La sonnerie «Aux Morts» qui accompagne toute cérémonie commémorative des hauts

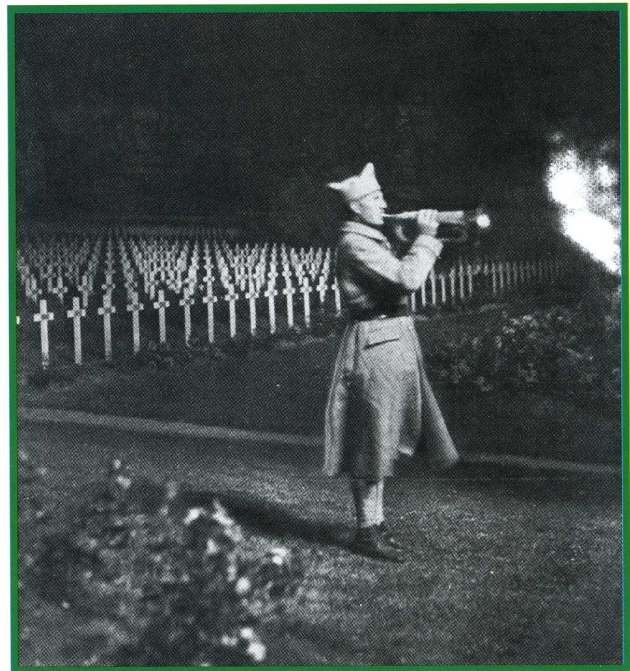
(45) *La Guerre sans nom. Les appelés d'Algérie 54-62* de Patrick Rotman et Bertrand Tavernier, éditions du Seuil, 1992.

(46) In *La France. Histoire de la sensibilité des Français à la France*. Paris, Laffont, 1982, 388 p., par Pierre Chaunu (1923-2009), p.33.

(47) Voir l'historique dans le Bulletin de l'AAMI N°12, 1987.

(48) P. Chaunu, op. cité, p. 19.

faits de l'Histoire nationale et dont l'idée est d'origine américaine, fut exécutée pour la première fois le 14 juillet 1931⁴⁷ ; sa brièveté renforce l'émotion ressentie pendant la minute de silence ; elle est sans doute **le symbole le plus fort qui nous rattache à nos morts** dont ceux de la Première Guerre mondiale pendant laquelle 75% de la population masculine métropolitaine a été mobilisée (20 à 55 ans) avec 16% de tués (18% parmi les combattants, 32% parmi les officiers).⁴⁸



Nuit du 12 au 13 juillet 1936.
La sonnerie du « Cessez-le-feu »
devant les 14 000 morts de Douaumont

La fusion des deux ou la création des mythes fondateurs

La définition du terme «mythe», si nous nous y tenions, pourrait nous inciter à ne pas nous aventurer sur ce terrain. Pourtant, nous sommes intimement persuadé que les mythes sont nécessaires à une Nation. A l'origine du mythe, nous croyons percevoir un acte héroïque que la Nation célébrera au fil du temps tant qu'un événement gravissime ne viendra pas temporairement rompre ce lien avec le passé. La défaite de juin 1940, qui fut un véritable tremblement de terre pour

la conscience française réveilla, comme pour la Grande Guerre, le mythe rédempteur de Jeanne d'Arc et le vieux fond de résistance de notre peuple. Cet effondrement moral de mai-juin 1940, mais plus encore, celui de notre pensée militaire, qui avait tout misé sur une muraille de béton discontinuée, n'imaginant pas l'emploi massif de blindés, ni le couple blindés-avions et encore moins les opérations aéroportées, n'eût aucune prise sur le général de Gaulle ; dès 1934 dans *Vers l'armée de métier*, il était déjà totalement sûr de notre force : «L'énorme capital de capacités guerrières, accumulé en nous depuis des siècles, ne saurait être entamé par quelques années de neurasthénie. Sous l'apparence décourageante, coule

toujours un fleuve vigoureux. D'ailleurs, quand on a vu l'«union sacrée» faire place, en 1914, aux pires querelles dont la patrie était l'objet, on sait que l'instinct national, réveillé par le péril, a tôt fait de balayer les sophismes, comme la vague dissipe l'écume de la mer.»⁴⁹

De Gaulle y croit en 1934, il y croit le premier jour où la défaite est consommée. Mais en quoi croit-il ? Il croit aux valeurs profondes du peuple français, cette croyance est un mythe qui ne porte pas de nom mais qui est là.

Dans *Portrait de Lyautey*, Georges Hardy, qui fit partie de l'équipe du maréchal au Maroc, nous transmet l'esprit lyautéen au regard de « La continuité historique⁵⁰ » : «Selon lui [Lyautey], le discontinu dans l'histoire n'est qu'une illusion de notre orgueil. Nous dépendons étroitement de ceux qui nous ont précédés, ils agissent en nous, ils parlent par notre voix.»

Après la joie de la Libération de 1945 et les douloureuses guerres fratricides d'Indochine et d'Algérie, la France retrouve les marques de son pré carré non sans avoir fait naître de véritables héros encore dans l'ombre aujourd'hui mais qui sortiront de leur gangue grâce aux historiens et, espérons-le aux cinéastes⁵¹.

Lorsque le général Jean Charbonneau écrit, dans sa très belle biographie *Charles Le Cocq, officier de France*⁵² : «Nous n'avons plus d'images d'Épinal et c'est peut-être de cela que la France meurt ? Puis-je, par cette «image d'Épinal» consacrée à Charles Le Cocq, faire jaillir dans les âmes des jeunes Français un peu d'enthousiasme, et cette «parcelle d'amour», dont Lyautey a dit que seule elle permettait d'accomplir de grandes choses», on ressent cette nécessité d'avoir des repères temporels comme le sont les garas sahariennes mais aussi intemporels comme nos trois couleurs.

Le mythe, selon ce que l'on y attribue «des événements historiques, réels ou souhaités» est présent dans l'histoire de tous les peuples. Le mythe de la Chanson de Roland, le mythe du Rhin comme celui de la chaîne des Balkans irriguent l'Europe. Celui du «**Champ des Merles**»



Fête de Jeanne d'Arc
le 8 mai 2008 à Orléans

(49) *Vers l'armée de métier* par Charles de Gaulle, Berger-Levrault, 1934, 211 p., p. 104..

(50) G. Hardy, op. cité, p. 301 à 311.

(51) Si nous comparons la filmographie américaine avec la nôtre, il nous reste un immense chantier à ouvrir. On peut perdre une guerre mais pourquoi occulter les actes d'héroïsme. Comme nous, les Américains ont perdu la guerre d'Indochine et pourtant ils savent mettre en valeur le courage de leurs hommes, sans d'ailleurs nier leurs erreurs. Combien avons-nous de films sur notre guerre d'Indochine, sur la guerre d'Algérie ?

(52) *Charles Le Cocq, officier de France* par le général Jean Charbonneau, Paris, éditions Pouzet, s.d., 155 p., p. 153-154..

(28 juin 1389), cher aux Serbes, resurgit le 28 juin 1989 (photo), lorsque Slobodan Milosevic s'adresse à plus d'un million de Serbes réunis pour commémorer le sixième centenaire de la bataille perdue par les armées serbes devant les forces du sultan ottoman Mourad I^{er} (1359-1389). La conséquence, réelle, de cette défaite fut l'occupation ottomane pendant cinq siècles alors que le Kosovo avait été le cœur de la Serbie médiévale pendant trois siècles. Le contentieux est profond quand on sait que les plus grands monastères orthodoxes serbes sont enclavés au Kosovo considéré par les Serbes comme une terre sainte au même titre que la Palestine pour les Juifs et les Arabes. A partir de la grande guerre balkanique de 1912 réunissant la Grèce, la Serbie, la Bulgarie et le Monténégro, les Serbes entament la reconquête mythique de leur foyer ancestral. Il ne faut pas s'étonner du grand nombre de siècles séparant le terrible jour du «Champ des Merles» de la résurgence de son souvenir en 1989.

Cette histoire mouvementée du Kosovo et par là même celle de la Serbie, n'est pas sans rappeler celle de l'Espagne, de *La Reconquista* espagnole. De nombreux villages espagnols ont choisi comme date de fête votive (ne jamais oublier) la date de départ définitif des forces occupantes arabo-berbères. A l'inverse, de vieilles familles fassis (habitants de Fès au Maroc) conservent encore aujourd'hui, dans leur demeure, souvent dans le vestibule, bien en vue, la clé de la maison ancestrale perdue lors de leur retraite d'Al Andalus, en 1492. La *furia francese*, héritière de l'*audace celtique* décrite par Aristote est présente jusqu'aux affrontements de la guerre d'Algérie.

Les peuples n'ont pas la mémoire courte, ils n'ont que des pertes de mémoire temporaires.

La fusion des traditions et de la symbolique choisie comme support du message à faire passer font partie des éléments constitutifs des mythes mais ils ne sont pas les seuls ; c'est une alchimie dont nous n'avons pas toutes les clés qui est à l'origine des mythes. Une alchimie qui peut parfois conduire à exagérer un héroïsme ou un malheur subi.



Milosevic au 6^e centenaire (1389-1989) de la bataille du Champ des Merles



Sur les pentes du Schratzmaennerele, en Alsace, le général GAMELIN remet le drapeau des Chasseurs au 8^e Bataillon (13 août 1939)

A.A.M.I.



Montpellier, le 17 mars 2010.
Inscrit au registre des délibérations

sous le n° 08 / A G 2010

**COMPTE-RENDU
de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MARS 2010**

L'Assemblée Générale de l'A.A.M.I s'est tenue, suivant les dispositions de l'article 8 des statuts, le 16 mars 2010 à l'amphithéâtre TOUSSAINT de l'école de l'infanterie à 10heures, sous la présidence du Général de Division (2s) Jean-Claude MONNET.

Après la vérification des cotisations par le Lieutenant Colonel JANIER, le Général MONNET ouvre la séance en remerciant les 45 adhérents présents, avant de présenter le plan des différents exposés sous forme d'une infographie très agréable.

Ordre du jour de l'AG :

- Désignation et renouvellement des membres du Conseil d'Administration.
- Rapport moral.
- Rapport financier.
- Approbation des comptes.
- Election de vérificateurs aux comptes.

1-Élection du CA.

Cinq postes étaient à pourvoir. Trois membres du CA en fin de charge soumettaient leur mandat au vote de l'assemblée, ainsi que deux nouveaux adhérents :

- Général de Division (2s) Jean-Claude MONNET.
- Général de Corps d'Armée (2S) FRIEDRICH.
- Commandant (H) PIERRE.
- Capitaine (H) BARBAIZE.
- Chef de Bataillon (H) du LAURENT de MONTBRUN.

À l'issue du dépouillement, ces cinq personnes étaient élues à l'unanimité par 316 voix, en tenant compte des pouvoirs accordés à certains (au total 271 pouvoirs).

2- Rapport sur le moral.

21- Situation actuelle.

Le musée est fermé depuis le 18 décembre 2009. Il est progressivement emballé en vue de son déménagement. Pendant quelques années (au plus 5 ans), les collections seront stockées à SAINT-ASTIER. À l'issue, installation dans la citadelle de NEUF-BRISACH (NB). Caserne VAUBAN du XVII^{ème} siècle offrant une surface de 8000m², largement suffisante pour abriter toutes les collections du musée de l'infanterie ainsi que d'autres à venir. Coût estimé: 20 millions d'euros. Annexes prévues: Syndicat d'initiative et Musée VAUBAN.

22- Décision temporaire de l'AG.

- maintenir une activité réduite.
- maintenir le lien par la Revue du musée de l'infanterie.
- créer un musée virtuel.
- éditer et vendre une version papier de ce musée virtuel.

- organiser des expositions temporaires en région avec la participation des collectionneurs locaux et des municipalités qui pourraient proposer une aide financière.

Un vote des adhérents, exprimé par courrier, avait fait apparaître les intentions suivantes:

- . Musée virtuel: oui:99 et non:73
- . Musée papier: oui:91 et non:59.

23- Pour ces projets, quelles sont les ressources disponibles?

- Tout d'abord, il faut enrayer la baisse inexorable des effectifs.
2007:858 adhérents (A) - 2008:635A - 2009:698A - 2010:315A au 15/3/2010.
- Recherche de ressources: voir planche.
- Remarque: baisse sensible des subventions.

24- Pour la relève de l'équipe de direction.

Contact a été pris avec le Général de Corps d'Armée (2S) FRIEDRICH pour former un embryon de «CA alsacien» et rechercher les membres du futur comité de rédaction de la Revue.

25- Questions-réponses et propositions de l'assemblée.

- Prendre contact avec le musée de la conscription de STRASBOURG - 200 à 300 mannequins: Lieutenant Colonel LEGUOUAILLE et Mr CHAZOTTES.
- Contact avec l'association de MULHOUSE: Colonel GREINER.
- Intervention du Général BOUARD: « Il faudra veiller à ce que la salle d'honneur de l'EI à DRAGUIGNAN soit d'un niveau suffisant pour maintenir le lien entre les élèves et l'histoire de leur Arme. »
- Correspondants futurs de l'A.A.M.I: en Alsace le Chef de Corps du « 15-2 », à DRAGUIGNAN le Général Commandant l'EI.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres représentés, soit 316, notamment pour le maintien d'une activité réduite.

3- Bilan financier (voir planche)

Après la présentation détaillée du budget par le Lieutenant Colonel (H) JANIER, et le rapport favorable des vérificateurs aux comptes, les adhérents donnent quitus au trésorier pour l'approbation des comptes. Pour l'exercice 2010, les vérificateur aux comptes seront: le Commandant GOUVY et Mr CHASTEL.

4- Exposé sur l'École et l'Infanterie par le Lieutenant Colonel CHOBET.

Modifications de l'infanterie dans son ensemble.

- Modernisation des équipements.
- Perte de 55000 postes au cours de la période de restructuration de nos forces.
- Renouveau de la doctrine.

Matériels actuels par régiment (environ 940hommes): FRF2 – FR12,7 – MILAN - ERYX- Mortier de 81mm- VAB- Jeep blindée (VBL).

Demain: 17000 fantassins répartis dans 80 unités élémentaires (UE). Diminution des effectifs en Afrique, notamment au Sénégal. Une UE en vitrine aux Émirats Arabes Unis (EAU) avec chars « Leclerc » et FELIN.

Par ailleurs, il faut savoir qu'avant de projeter une UE, en AFGHANISTAN, elle doit subir un entraînement spécifique de 8 mois.

- Évolution de la doctrine du combat débarqué.
- Arrivée des équipements majeurs:
 - . VBCI:630 adaptés à FELIN.
 - . FELIN (Fantassin à Équipements et Liaison intégrés): 22588.
 - . VBMR (Véhicule Blindé Multi-Rôles) en remplacement du VAB.

Les premiers VBCI du 35ème RI seront en Afghanistan à l'été 2010.

Le VBCI à l'EI

- . Missions: expertise: technique et emploi doctrinal. Formation: à l'aide d'une section VBCI et d'un simulateur spécifique.

Conclusion sur l'emploi de l'infanterie: interventions interarmes ou interarmées - contraindre l'adversaire - contrôle du milieu dans la durée.

Un mot sur la formation.

- . Adaptation aux conflits actuels.
- . Combats asymétriques.
- . Intensité variable.
- . Combats au sein des populations souvent hostiles.
- . Langue: anglais à tous les niveaux du Chef de Corps au chef de groupe car engagements en multinational.
- . Formation des chefs de section: tactique et orientation sur le secourisme de combat.

Déménagement de l'EI.

-DRAGUIGNAN: très grandes possibilités d'entraînement et de manœuvre. Mutualisation des moyens INF/ART.

- Arrêt des cours le 18/6/2010.
- Fermeture de l'école: juillet 2010.
- Début des cours à DRAGUIGNAN: 1er septembre 2010.
- Tous les mouvements se feront pendant l'été 2010 à moindre frais.

Musée et mémoire de l'infanterie.

Mise en caisse pour 5 ans au plus, puis déménagement vers NEUF-BRISACH: projet appuyé par le MIN/DEF.

- Salle d'honneur à DRAGUIGNAN: 500Keuros.
- Pour les associations orphelines de MONTPELLIER: création d'une « maison des associations » en ville.

Ordre du jour épuisé. Fin de l'assemblée générale ce jour à 13 heures.

Le Président

Le Général de division (2s)

Jean-Claude MONNET



Le secrétaire général

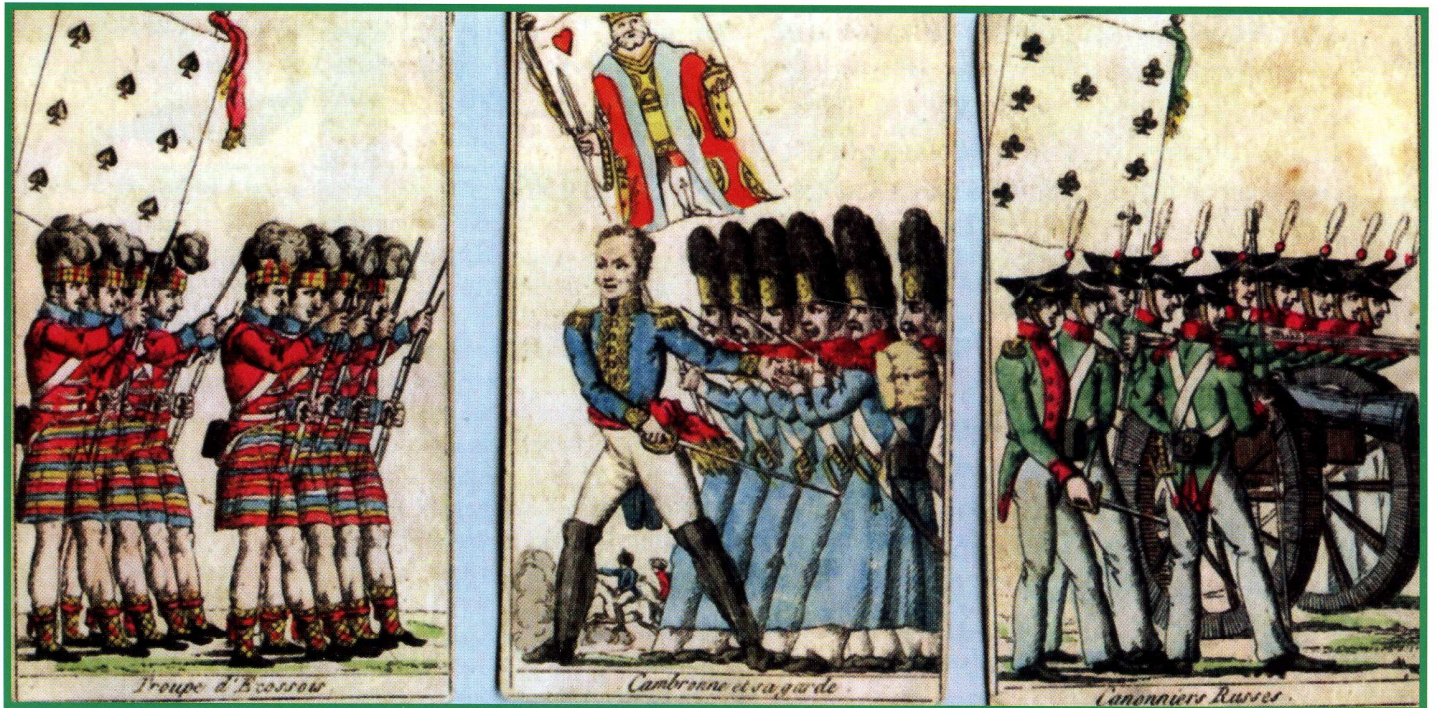
Le Chef de Bataillon (H)

Jean-Marc du LAURENT de MONTBRUN





Drapeau du 37^e mutilé



Les cartes à jouer

Conclusion

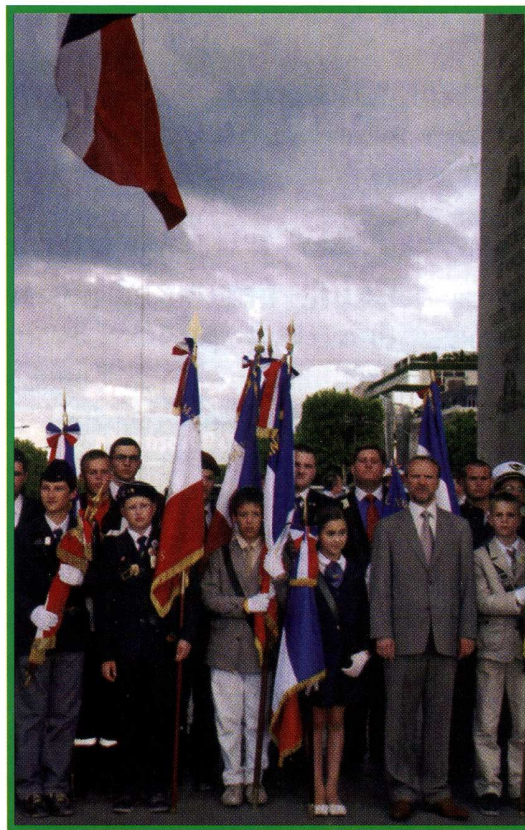
Il y a quelques années, à Montpellier, nous tirions des plans sur la comète pour savoir comment symboliser le Mémorial de l'Infanterie, au sein du Musée de l'Arme alors en pleine rénovation. La solution collégiale fut de faire graver sur les murs du Mémorial les noms portés sur l'ensemble des drapeaux régimentaires. Ce choix fait, il restera toujours à déterminer, pour chaque visite, comment le guide, c'est-à-dire le « passeur » de la geste militaire française, « servira » ce cœur de l'Arme, à chaque visiteur mais plus encore aux scolaires ou aux jeunes engagés. Ce Mémorial peut symboliser **le nombre d'officiers de l'Infanterie tombés au champ d'honneur en 14-18 - sur 100 600 officiers d'infanterie mobilisés 29% sont décédés ou disparus** au cours de la Grande Guerre - ou tout aussi bien la mort de l'aspirant Zirnheld ou encore nos morts au Liban lors de l'attentat de l'immeuble Drakkar, le 23 octobre 1983.

Les civils ou les jeunes engagés doivent être en mesure de comprendre nos émotions, leur cœur doit battre au même rythme que le notre ; toute cérémonie militaire, même intime, à l'intérieur d'un casernement doit avoir été expliquée à l'ensemble des personnels affectés dans ce casernement dont on aura toujours fait découvrir l'origine de l'appellation (qui était l'officier ou le sous-officier dont ma caserne ou mon quartier porte le nom). Il n'y a pas de petites actions de « remises en mémoire ». A l'extérieur du quartier, il en sera de même : précéder l'événement, le commenter en direct au cours des quelques minutes qui précèdent la mise en place des troupes, tout ceci se fait généralement partout de nos jours mais il convient de conserver une solennité, *a fortiori* à l'extérieur du territoire national. Il s'agit dans toutes ces actions de communication de dépasser le public des convaincus d'office (Anciens Combattants, familles des militaires et représentants des administrations).

Les Forces armées ont une responsabilité de « passeurs » de notre mémoire collective nationale car l'histoire militaire de la France est l'arma-

ture de l'Histoire nationale. Naturellement, cette mémoire collective englobe plusieurs mémoires comme celles du progrès social, du progrès technologique, etc. des progrès effectués grâce à un climat de paix dont, au final, l'Armée est dépositaire.

Lorsque **Napoléon III** écrit « Quand le drapeau de la France apparaît, une grande idée le précède et un grand peuple le suit » ou **Lyautey** « Moi, je ne connais qu'une France, celle de toujours, celle dont l'âme persiste à travers les vicissitudes, depuis la profondeur des siècles jusqu'à l'heure présente. Je me sens ici [Madagascar] plus que nulle part l'héritier de tous ceux qui ont fait la Patrie, le dépositaire de leurs traditions », nous percevons tout ce que recouvrent nos traditions, nos symboles ; plus nous nous éloignons physiquement du pré carré, plus nous sentons nos attaches ; elles sont solides, mais restons très attentifs au fait que nos repères doivent être vus et perçus comme les garas au milieu du Sahara et la Sonnerie aux Morts. ■



«Etre jeune porte-drapeau». Un hommage aux anciens : le 14 juillet 2009, une vingtaine de porte-drapeaux âgés de 8 à 24 ans (photo ONAC, TIM nov. 2009)



Bonnet à la cocarde

LA COCARDE, DRAPEAU MINIATURISÉ

Professeur André PAGÈS

La cocarde trouve très légitimement place dans ce numéro de la Revue qui a pour thème «Traditions et symboles militaires». En effet, elle reproduit les couleurs du drapeau tricolore et, comme lui, elle est, à la fois, signe d'appartenance et de ralliement.

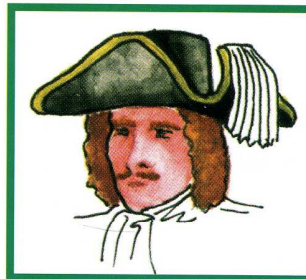
Qui va là ?

C'est un problème évidemment crucial que l'identification d'amis et d'ennemis en temps de guerre et il s'est posé avec acuité jusqu'à l'adoption de l'uniforme. Il n'est, d'ailleurs, pas exclu qu'il ne resurgisse lorsque les différences entre combattants seront estompées par les tenues camouflées, hérissées de dispositifs techniques. Le Moyen-âge l'avait résolu par l'héraldique dont les figures simples et variées permettaient de personnaliser, à partir du blason du chevalier, les boucliers des gens de pied de sa suite. Avec le passage du conflit féodal aux guerres entre peuples, l'accroissement des effectifs entraîna l'adoption d'un signe ostensible commun à tous les hommes d'une même nationalité. Ce fut la croix blanche pour les troupes françaises. Le bouleversement tactique provoqué par la vulgarisation de l'arme à feu s'accompagna du choix d'un autre moyen de reconnaissance : l'écharpe. Selon Beneton de Morange, ancien militaire et érudit du XVIII^e siècle, il y en avait deux, dont les couleurs indiquaient respectivement la nationalité et l'unité du porteur. Elles s'entrecroisaient sur la poitrine, mais, pour l'arquebusier puis le mousquetaire, s'y ajoutait la bandoulière de buffle supportant les 12 charges de son arme ; l'homme, littéralement garrotté, éprouvait quelques difficultés à respirer, d'autant que le reste de son équipement pesait. Le même auteur nous apprend qu'en conséquence on supprima l'écharpe nationale en lui substituant une touffe de ruban blanc au chapeau, la cocarde était née ! Le nom était, toutefois, beaucoup plus ancien que l'objet. D'abord orthographié

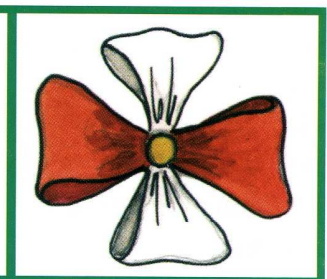
«coquarde», le mot date du XV^e siècle, mais c'est au suivant qu'on l'emploie pour qualifier un type de coiffure, le bonnet à la cocarde, qui semble très prisé des lansquenets. Cette dénomination était justifiée par les plumes de coq agrémentant ce couvre-chef qui évoquaient, selon les auteurs, soit la crête hérissée, soit l'opulente queue de ce gallinacé. Il semble qu'à cette époque les couleurs de ce panache caractérisaient chaque bande.

La blanche et la noire

A partir du règne de Louis XIII, la rosette de ruban blanc au chapeau se généralise, mais on aurait tort d'y voir la volonté du souverain d'imposer sa livrée : celle-ci est bleue, incarnat et blanche. Le blanc symbolisait depuis des siècles la France, mais, comme toujours, des exceptions



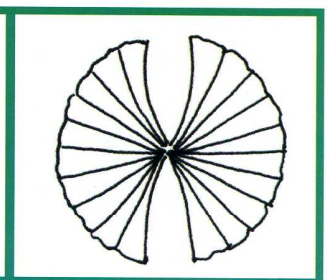
Flot de ruban



Régiment du Roi 1720



1736-1740

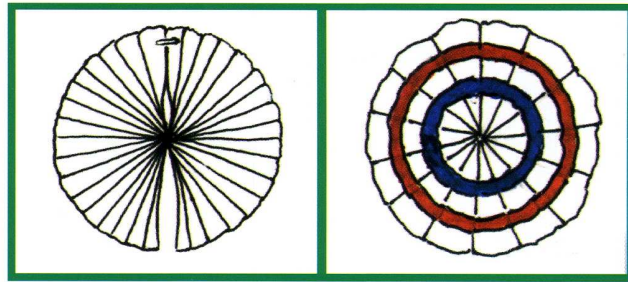


1740

confirmèrent ce qui n'était pas encore réglementaire. Il faut se souvenir que, pendant longtemps, bien des régiments appartinrent en propre à leurs colonels propriétaires. En conséquence, chacun avait son drapeau particulier et, même lorsque le blanc se généralisa pour les tenues, celles-ci se caractériseront par une couleur distinctive. Il n'est donc pas surprenant que des cocardes particulières y soient éventuellement portées. C'est le cas pour les régiments étrangers au service de France, mais aussi pour certaines unités françaises. Dans la Maison du Roi, notamment, elle est noire pour les gendarmes, blanche pour les cheval-légers, elle passe du noir au blanc en 1770 pour la 1^{re} Cie de mousquetaires, la 2^e ayant toujours eu la blanche. Quant aux gardes du corps, leur cocarde bleue en 1721, devient blanche en 1788, mais, dans cet intervalle de 67 ans, se succèdent des modèles différents selon les compagnies : vert et blanc à la 2^e, bleu et blanc à la 3^e, jaune et blanc à la 4^e, seule la 1^{re} resta immuablement fidèle à la cocarde noire. Celle-ci, chez les Gardes françaises alterne avec la blanche en 1721, 1739, 1769 et 1788, alors que pour les Gardes suisses, d'abord noire pour la troupe, mais blanche pour les sergents et les trabans, elle devient, en 1766, blanche définitivement pour tous.

Un cas particulier se présente lorsque nos armées combattent au sein d'une coalition. Par courtoisie et souci d'identification à la fois, ou associée à la cocarde blanche la couleur de notre allié. Ainsi, sous Louis XIV, fut-elle momentanément blanche et rouge (France + Espagne), blanche et bleue (France + Bavière) et, sous Louis XVI, blanche et noire (France + Insurgents) lors de la guerre d'indépendance américaine.

Cependant, presque tous les régiments d'infanterie française ont longtemps arboré la cocarde noire, à l'exception du régiment colonel-général (noire et blanche) et le régiment du Roi (blanche et rouge jusqu'en 1736, blanche et bleue au-delà). On ne peut que s'étonner de la longue prépondérance de la cocarde noire, malgré la



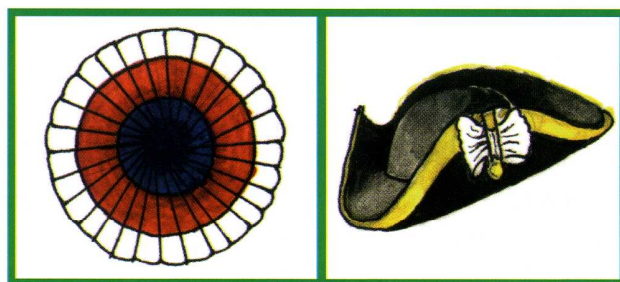
1786

Révolution

préférence pour la blanche de l'autorité royale. A titre purement hypothétique, on peut supposer que le nœud de ruban noir n'était initialement qu'un ornement banal du couvre-chef civil, avant d'être exclusivement réservé aux membres de l'armée devenant, de ce fait un symbole corporatif. En tous cas, la cocarde blanche devient réglementaire à partir de 1740. C'est avec la Révolution qu'elle disparaît, le comité des électeurs siégeant à l'hôtel de ville prescrivant une cocarde bleue et rouge, couleurs du blason de Paris, avant que La Fayette n'exige qu'on y adjoigne le blanc. La répartition des 3 couleurs resta fantaisiste, la plus habituellement adoptée étant le bleu au centre, le blanc à l'extérieur et le rouge intermédiaire. Il faut attendre la monarchie de juillet pour ce que soit précisé, par la circulaire du 11 septembre 1830, que les couleurs nationales seront divisées «en trois zones de largeur à peu près égale, la 1^{re} formant base au centre sera bleue, la seconde sera blanche et la 3^e écarlate». Bien entendu, la cocarde blanche avait été officiellement rétablie à la Restauration.

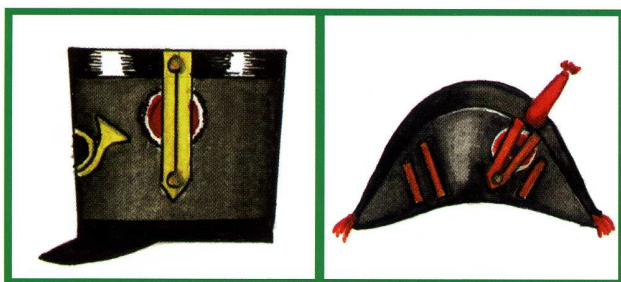
De ruban, de cuir, de métal

Initialement nœud de ruban à 4 coques, la cocarde se présentait comme une fleur dont les 4 pétales triangulaires étaient unis par leur



1^{er} Empire

Coiffure avec cocarde 1740



1801

1804-1811

pointe centrale. Après 1736, elle se simplifie, prenant la forme de nœud papillon, puis chacune des ailes va se froncer. Les plis, concentrés au milieu, s'écartent en périphérie et leur distension progressive va peu à peu rapprocher la cocarde du cercle, le règlement de 1786 marquant le terme de cette évolution. La cocarde, en effet, y apparaît ronde, avec 17 plis dans chaque demi-circonférence, l'interstice entre elles étant arrêté, en haut, par un point de couture, mais restant ouvert en bas. Les plis convergents au centre sont fixés par un lacet blanc noué par derrière. Dès lors, la cocarde deviendra définitivement ronde, mais son diamètre et son matériau varieront. En 1786, elle mesure 9,5 cm; en 1791, 9,5 cm sur le chapeau, mais seulement 5,4 cm sur le nouveau casque du fantassin ; sous le 1^{er} Empire 7 cm ; en 1837, 6,5 cm ; en 1843, 5,8 cm ; en 1860 5 cm ; en 1867, 4,5 cm. Elle a été confectionnée au cours des temps, en basin (étoffe de coton croisée), en cuir, en métal (l'un et l'autre estampés pour figurer les plis), en soie ou en argent (pour les officiers). En 1806, les grenadiers de la garde y ajoutèrent un petit aigle brodé en aurore sur le centre bleu et, 2 ans plus tard, leur cocarde devint hémisphérique, parce que fabriquée en chenille de laine. Le mode de fixation de la cocarde change selon qu'elle-même et la coiffure qui la supportent sont souples ou rigides.

De l'utile au décoratif : la ganse

Sur le feutre des soldats de Louis XIV, le flot de ruban était aisément cousu. Mais, avec le tricorne, le nœud de ruban va redonner un rôle à un accessoire devenu totalement inutile. En effet, à partir des dernières années du XVII^e siècle, la mode voulut qu'on retroussa une aile du

chapeau, la gauche. Pour la maintenir en place un bouton, fixé sur sa face externe, et une autre, sur la coiffe, étaient reliées par un cordonnnet double, la ganse. L'ensemble portait le nom de lampon, qui fut ensuite appliqué aux autres ailes pour obtenir le tricorne. On lui substitua ensuite des agrafes, en laissant toutefois persister le lampon à gauche comme un banal ornement, aussi bien dans la société civile qu'à l'armée. Dans celle-ci, l'idée du remploi de la ganse pour maintenir le nœud de ruban glissé sous elle fut mise en pratique. Certains documents iconographiques du XVIII^e siècle suggèrent que la cocarde n'était pas constamment portée, peut-être échappait-elle, parfois, à la ganse et se perdait. Quoiqu'il en soit, des textes d'époque révèlent qu'on la remplaçait par du papier blanc «dans des cas précipités qui ne donnent pas le temps de se pourvoir de cocardes de ruban». Cordonnnet de laine noir ou blanc, les 2 brins de la ganse, dans les armées de la Révolution, s'écartent largement, dessinant un V très ouvert pour laisser apparaître au maximum les 3 couleurs récemment adoptées. Mais en 1801, l'Infanterie légère abandonne le chapeau à cornes pour le shako d'origine hongroise, importé en France naguère par les hussards, chez lesquels il avait subi divers avatars; Sa forme rigide et tronconique n'avait plus besoin d'agrafes, ni de ganse. Celle-ci, cependant était devenue, dans les esprits, comme une partie intégrante de la cocarde. Aussi la Légère non seulement la conserva, mais lui donna une importance inhabituelle : sur la côté gauche du shako, en tresse de laine jaune de 2,2 cm de largeur, elle allonge ses 15 cm, ses extrémités pliées en angle droit étant arrêtées chacune par un bouton d'uniforme. On était loin de la ganse primitive, mais le nouveau modèle ostentatoire connaîtra un succès prolongé, mais, curieusement sur le bicorne. D'abord, en galon cul-de-dé aurore, sur celui des grenadiers de la Garde du 1^{er} Empire, puis sur ceux de leurs successeurs, comme des voltigeurs, sous Napoléon III, ou encore formée de 6 brins de torsade or ou argent sur celui des officiers du XIX^e siècle. Elle persiste toujours à

Polytechnique.

Cependant, la généralisation du shako dans l'armée impériale, sur lequel la cocarde de cuir ou de métal, se fixe par 2 fils de cuivre passant aux 2 extrémités de son diamètre horizontal, entraîne la disparition, au contraire, de la ganse. Sans doute, certaines unités persistent-elles à en arborer de postiches, purement décoratives, blanche ou noire et de longueur variable selon que la cocarde est plus ou moins haut placée sur le devant du shako. C'est pourquoi, le ministre de la Guerre proscrit le 9 novembre 1810, «la ganse qui paraissait soutenir la cocarde». Il n'en est, donc, plus question jusqu'à l'ordonnance du 29 février 1844 qui étend à l'ensemble de l'Infanterie le modèle de shako dont les chasseurs à pied ont bénéficié à la création de leurs 10 Bataillons, 4 ans plus tôt. Il porte une cocarde en cuir estampé de 7 cm pour les chasseurs, de 5,8 cm pour la Ligne, centrée par un petit bouton d'uniforme fixé par un fil de fer dans un œillet métallique. Ce bouton est contourné par une ganse composée de 3 brins de tresse carrée de 4 mm chaque en laine garance ou jonquille selon la subdivision d'arme. L'adoption d'un shako modifié le 14 Mars 1845 fait disparaître la ganse jusqu'au règlement du 2 décembre 1867. Un nouveau modèle de shako est alors décrit avec une cocarde en fer-blanc de 4,5 cm, munie au centre d'un bouton hémisphérique en tombac dont la queue est soudée à la face postérieure de la cocarde qui, par ailleurs, comporte 2 pontets en cuivre. Ceux-ci s'engagent dans des œillets métalliques sertis dans le corps du shako où ils sont arrêtés par une lanière. De plus, une ganse formée par 2 brins de tresse carrée redoublée, en laine jonquille et mesurant 50 x 16 mm entoure le bouton. Pour les officiers la cocarde est en poil de chèvre et filet d'argent, la ganse de 55 x 21 mm est dorée, faite de 3 brins redoublés. Avec la décision du 24 juillet 1872 apparaît un shako dont la cocarde reste identique à la précédente, mais dont la ganse jonquille, de largeur inchangée, à sa longueur réduite à 40 mm. Ce fut le dernier shako de l'armée française, on le retrouve de nos

jours dans l'infanterie de la Garde républicaine et à Saint-Cyr.

Apparu en 1843, le bonnet de police à visière inaugure une lignée de coiffures dont la forme évolue progressivement et prend, en 1874, le nom de képi. Celui-ci, à la suppression du shako en 1886, devient la seule coiffure de l'Infanterie, à laquelle en tenue de service et de sortie on adjoint une cocarde en métal, l'insigne de subdivision d'arme également métallique et un pompon unique. Pour les officiers, il s'agit d'un képi rigide qui reçoit en grande tenue de service le même ensemble amovible attribut + cocarde en soie + pompon en cordonnet métallique or ou argent. Cocarde et insigne étaient solidarités, un pontet soudé au dos de la première permettait le passage de la tige du pompon, le tout se fixait par une pince en haut du képi. On remarquera que ce «képi-pompon», tel fut son nom, est le seul des bonnets de police à visière qui, dans certaines circonstances, reçut la cocarde. Celle-ci, comme l'attribut et le pompon sont supprimés, d'ailleurs, en 1910. Dès lors, l'histoire de la cocarde est close sauf pour les conscrits. Elle disparaît en 1968 avec la fin du conseil de révision. ■



1844



1872



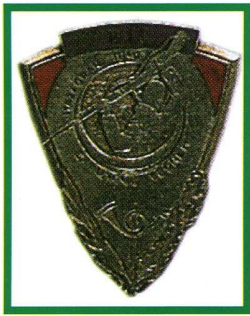
képi pompon



Chapeau de conscrit avec sa cocarde et son numéro de tirage au sort



Cocarde d'un conscrit classe 1936 avec jarretière



1^{er} BILA

LE DRAPEAU DE MAZAGRAN

Lieutenant-colonel (er) Jean-Pierre RENAUD
président du CHMEDN

Depuis leur création le 3 juin 1832 les Bataillons d'Infanterie légère d'Afrique ne disposaient pas d'un vrai drapeau ; la glorieuse relique de Mazagran devait être remplacée.¹ Le 11 février 1927, le gouvernement décidait enfin de placer l'emblème de Mazagran presque centenaire au musée de l'Armée.

Une émouvante cérémonie se déroula dans la cour des Invalides en présence du maréchal Foch et du général Gouraud. Voici comment est relatée la cérémonie par le colonel Rouquette ex-capitaine au 1^{er} Bat. d'Af. et ex-commandant du 3^e Bat. d'Af. :

«La glorieuse relique a quitté le bled africain pour aller rejoindre sous les voûtes majestueuses des Invalides les trophées de la Révolution et de l'Empire, de Crimée et d'Italie, du Mexique et du Tonkin, du Soudan et du Dahomey, et les drapeaux des Régiments dissous après la Grande Guerre.»

La solennité de la cérémonie est renforcée par la remise d'un deuxième drapeau combien mémorable : celui du 1^{er} Régiment de Grenadiers de la Garde :

«En même temps a été remis au Musée de l'Armée le drapeau du 1^{er} Régiment de Grenadiers de la Garde, celui que Napoléon embrassa le 20 avril 1814. La scène a été immortalisée par

Vernet dans son fameux tableau «Les adieux de Fontainebleau». Ce drapeau, était conservé par M. Haton de la Goupillière, descendant du général Petit, commandant les grenadiers de la Garde, celui que Napoléon embrassa avant d'embrasser le drapeau.»

Participent à cette cérémonie : un bataillon du 31^e R.I. avec musique et drapeau, sous les ordres du colonel Requin, deux compagnies de recrues sans armes, une délégation des écoles Polytechnique, Saint-Cyr et Vincennes.



Le vieil emblème de Mazagran

(1) Il s'agit vraisemblablement du drapeau tricolore de Mazagran dont disposait chaque fortin militaire. Selon le général Blanc les 123 Bar' d'Af qui résistèrent aux furieux assauts de 10 000 adversaires virent ses trois couleurs transpercées de 140 projectiles dont 3 boulets, et sa hampe brisée 3 fois. («A l'ombre du dôme doré» in RHA, mai-septembre 1947). Enfin selon le commandant Sevestre, la 10^e compagnie du 1^{er} BILA fut autorisée à conserver ce drapeau qui figure au Musée de l'Armée. («La rude mais fière légende des bataillons d'Afrique (1832-1972)» par le commandant Sevestre in *Action et Mémoire. Mélanges offerts à Pierre Carles* ; CHMEDN, 2005, 301 p.



«Les adieux de Fontainebleau» (20 avril 1814) par Horace Vernet

Le drapeau de Mazagran était porté par le commandant Bienfait, ancien chef de corps du 1^{er} Bataillon d'Afrique. Quant au drapeau du 1^{er} Grenadiers, il était placé sur un cheval, sous la garde de deux invalides constellés de décorations.

A 14 h 30, le général Gouraud, Gouverneur militaire de Paris, fit son entrée aux accents de la Marseillaise, passa les troupes en revue avant de procéder à une remise de décorations. Puis le maréchal Foch arriva dans la cour d'honneur, salua les deux drapeaux et se plaça à droite des deux emblèmes et les troupes défilèrent devant le vainqueur de la Grande Guerre.

Après que les troupes se soient remises à leurs emplacements, le maréchal Foch fait son allocution ; s'ensuit la sonnerie «Au Drapeau» puis les deux drapeaux sont remis au conservateur du musée de l'armée où ils entrent encadrés par les délégations des élèves.

Selon le commandant Sevestre², dans les années trente les Bataillons d'Infanterie Légère

d'Afrique disposaient d'un fanion tricolore et le 1^{er} BILA commandé par le lieutenant-colonel Dubech aurait remplacé ce fanion de bataillon formant corps par un fanion «drapeau» c'est-à-dire portant les 5 inscriptions : MAZAGRAN 1840, MAISON DU PASSEUR 1914, VERDUN 1916, REIMS 1918 et LA SUIPPE 1918. A ce fanion «drapeau» furent accrochées les fourragères des bataillons de marche de l'Infanterie légère d'Afrique reçues pendant la Grande Guerre, celle de la Légion d'honneur du 3^e, de la Médaille militaire du 1^{er} et celle de la Croix de guerre du 2^e. Il faut attendre une revue du général Koenig en 1952 pour que cette subdivision d'arme reçoive un seul et unique drapeau réglementaire. Dépositaire de ce drapeau, le 3^e bataillon stationné à Fort Flatters en 1960, à Reggane en 1963, devient la 3^e Compagnie d'infanterie légère d'Afrique (CILA) à Mers el Kebir en 1967 puis à Obock (Territoire Français des Afars et des Issas future République de Djibouti en 1976) où elle est dissoute le 31 mars 1972. Le drapeau a rejoint depuis le musée de l'armée. ■

(2) « La rude mais fière légende des bataillons d'Afrique (1832-1972), op. cit.

LES AVENTURES DU MUSÉE DE L'INFANTERIE

Colonel (er) Pierre CARLES

En 1993 un numéro spécial de la revue «Infanterie» (comme s'intitulait alors le bulletin de l'AAMI) faisait le point de vingt ans de service du Musée de l'Infanterie. On y relevait que le fonds du musée était passé, entre 1973 et 1993, de 1.500 effets et objets divers à 2.057, de 665 documents graphiques à 2.384. On y notait la création en 1982 de l'Association des amis du musée de l'infanterie avec 217 adhérents au départ et 1.742 en 1993. On y faisait allusion à la création, en 1989, du centre de documentation et d'information. L'article, en revanche, restait muet sur le nombre annuel de visiteurs, question qui n'avait probablement pas paru importante.

Au moment où le musée est à un tournant important, sinon crucial, de son existence, il a paru intéressant au comité de rédaction de sa revue de faire le point des seize années écoulées depuis le numéro du 20^e anniversaire.

Le panorama de ces seize années se déroulera suivant le plan suivant :

- 1° La fin de l'ancien musée 1993-1996
- 2° Les préliminaires du nouveau musée 1994-1999
- 3° Le nouveau musée 1999-2009.

La fin de l'ancien musée 1993-1996

Le musée décrit en 1993 éprouvait quelques difficultés matérielles dues en partie au désengagement progressif de l'E.A.I. Dans son soutien technique surtout. L'École, en effet, disposait chaque année de moins en moins de personnel militaire et civil et l'appui total qu'elle avait fourni depuis vingt ans ne pouvait se continuer tel quel. L'A.A.M.I. palliait depuis plus de dix ans en partie ce déficit, en accroissant le nombre de ses adhérents et donc ses moyens financiers. La situation n'était cependant pas critique et le musée avait mis sur pied quelques expositions temporaires (Santi, en février 1992, par exemple) et fut sollicité par la région P.A.C.A. et la ville de Marseille pour collaborer à l'exposition célébrant en avril 1994, le cinquantième anniversaire du débarquement en Provence. Le conservateur était, alors, bien secondé par des sous-officiers fournis par l'École et qu'il n'avait pas eu de peine à former, tant ils étaient intéressés par le musée. De même, les deux ou trois hommes du rang détachés chaque année par l'E.A.I. étaient passionnés par un travail nouveau pour eux. Enfin, le Service



Salle de l'ancien musée ouvert en 1973

du génie ne marchandait pas ses interventions, d'ailleurs obligatoires. Vers 1990, cependant, le musée avait sollicité de la direction compétente à l'Etat-major de l'Armée de terre une subvention extraordinaire pour améliorer sa situation, sans aucun succès.

Il faut signaler que l'Etat-major de l'Armée de terre, après avoir longtemps laissé le musée s'administrer de façon empirique, avait décidé, en 1983, de lui donner (ainsi qu'aux autres musées d'arme) un cadre réglementaire par l'Instruction n° 3.000/DEF/EMAT/EMPL/SH/D du 19 décembre 1983 relative aux musées de tradition de l'Armée de terre. Cette mesure assurait au musée une existence officielle. Elle le laissait, en revanche, dépendre de la personnalité de son directeur, officier supérieur désigné par l'autorité de tutelle, qui n'était compensé ni par le rôle du conservateur, ni par celui du conseil scientifique. Le musée de l'Infanterie conservait, après 1983, un conservateur expérimenté, mais n'eut pas de conseil scientifique, l'autorité de tutelle tergiversant d'une année sur l'autre pour le constituer.

Le musée, avec une subvention de l'EMAT et les ressources de l'A.A.M.I. fonctionnait de façon acceptable lorsque, en 1994 intervint la décision de créer un nouveau musée par extension des bâtiments de l'ancien. Cependant il était prévu que l'ancien continuerait à fonctionner jusqu'en 1996.

Les préliminaires du nouveau musée 1994-1999

En 1994, une réunion fut organisée au Musée de l'Infanterie sur ordre de l'EMAT. Elle mettait en présence le contrôleur général président de la commission d'études préliminaires qui avait travaillé sur le futur musée, le général délégué militaire au patrimoine, le directeur du Musée de l'Armée de Paris et un représentant du Service du génie militaire d'une part, des «invités» d'autre part, le général commandant l'E.A.I., autorité de tutelle de l'ancien musée, le lieutenant-colonel directeur de ce musée, le conservateur et le général président de l'A.A.M.I. Le but annoncé



Vingt ans au service du patrimoine

de la réunion était d'expliquer la décision de créer un nouveau musée et les modalités prévues d'exécution. Il s'agissait, annonça-t-on :

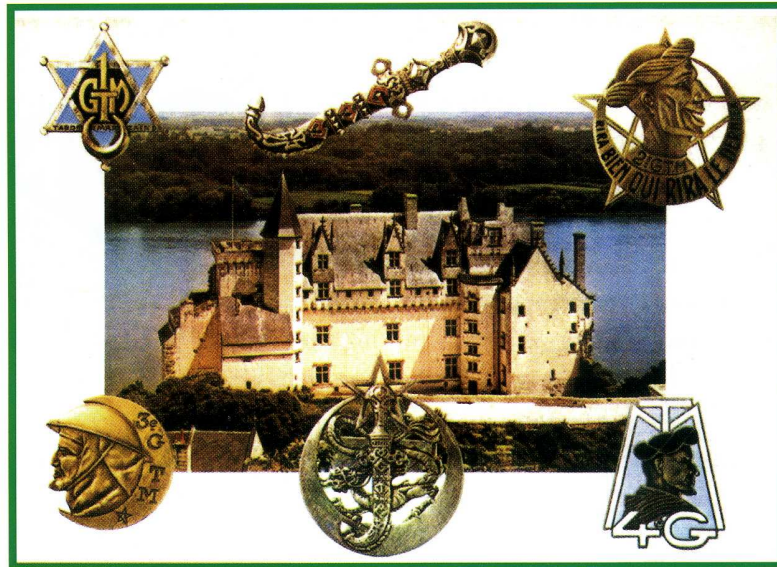
1° de créer un nouveau musée chargé de «témoigner d'une infanterie unitaire», ligne y compris l'infanterie de l'Armée d'Afrique (musée à Montpellier), chasseurs à pied (musée à Vincennes), infanterie de Marine (musée de Fréjus)

2° de «tirer les leçons de la muséographie, de la muséologie et des tendances muséales des musées publics»

3° simultanément, d'intégrer dans le futur musée celui des goums marocains, auparavant à Montsoreau et géré par l'association La Koumia et le musée saharien, auparavant à Sénanque, géré par La Rahla.

On annonçait encore qu'à l'avenir le conservateur du musée proviendrait des anciens élèves de l'Ecole du Patrimoine, récemment créée à Paris et où quelques officiers avaient été admis à suivre les cours.

Comme l'Administration centrale finançait dans une notable proportion l'infrastructure du futur musée de l'infanterie, elle imposa sa vision en ce qui concernait les bâtiments, l'organisation des salles, l'installation des vitrines. En particulier, elle imposait un



De Montsoreau à Montpellier. La Koumia (Anciens des Goums marocains) nous avait fait l'honneur d'installer ses collections dans notre musée.

prétendu spécialiste (d'ailleurs auto-proclamé) en installation de musées, dont la compétence ne devait pas tarder à être non prouvée (on sût qu'il n'avait jamais installé de musée). Ce quidam présentait ses projets dans une série de montages photographiques en couleurs, avec un minimum de textes explicatifs, dont il apparût bien vite qu'ils avaient été «copiés» sur le musée de l'Infanterie existant et dans divers articles rédigés par de vrais spécialistes, mais sans citer ces sources, sans doute par oubli.

Le conservateur, en fonctions depuis plus de vingt ans, et le très efficace président de l'A.A.M.I. s'étaient imaginé pouvoir présenter quelques remarques sur le projet qu'ils venaient de découvrir. Elles furent balayées comme obsolètes et non conformes aux canons de la muséographie d'avenir. Quelques unes, pourtant, devaient par la suite s'avérer dignes d'une certaine considération et eussent évité des dépenses supplémentaires. Devant un tel parti-pris d'ignorer le passé, le conservateur – qui était totalement bénévole – présenta sa démission. Mais le futur conservateur désigné, sortant de l'École du patrimoine, fut «aspiré» à Paris pour une tâche prioritaire et son successeur envisagé ne devait être disponible qu'en l'été de 1998. A la demande expresse du général commandant l'E.A.I., le conservateur démissionnaire revint

sur sa décision afin d'assurer la transformation du musée jusqu'à son inauguration.

Par voie de conséquence, le «spécialiste» de l'installation de musée fut prié de se mettre à la disposition de l'ancien conservateur. Celui-ci dressa dans les moindres détails la répartition des salles, le contenu des vitrines d'après les plans fournis par le Service du Génie. Il était secondé par l'équipe de l'ancien musée, lequel musée continuait à être ouvert au public.

A partir de février 1996, le Service du Génie commença à bâtir un musée de style moderne, perpendiculaire et accolé à l'ancien, avec un toit en terrasse qui allait poser des problèmes d'étanchéité, et de nombreuses baies, dont il fallut aveugler une grande partie, le soleil étant l'ennemi des tissus anciens. Une fois terminé le nouveau musée passait de 700 à 2 500 mètres carrés de surface disponible sous toiture. Les anciens bâtiments de l'infirmerie de garnison, tout proches, furent affectés aux réserves, au centre de documentation et aux bureaux. Les deux groupes de bâtiments allaient encadrer ainsi une vaste cour-parking avec ouverture sur la rue du 56^e régiment d'artillerie, indépendante de l'entrée de l'E.A.I. C'était un progrès car le filtrage à l'entrée de l'école dissuadait certains visiteurs éventuels. L'entrée de l'ancien musée devait servir de sortie de secours et une grille avec porte

permettrait de passer, le cas échéant, du parking à l'école.

Il convient de noter que, pendant que les travaux se poursuivaient, une directive de l'État-major de l'Armée de terre décida que le contenu des salles d'honneur régimentaires, lors de la dissolution du corps et après préemption des articles intéressant le Musée de l'Armée, serait versé à chaque musée d'arme qui en assurerait le stockage. Cette mesure allait considérablement compliquer le travail du conservateur, qui devait inventorier, trier et stocker les articles des salles d'honneur. L'E.A.I. affecta au musée quelques locaux, anciens ateliers des maîtres-ouvriers, qui ouvraient sur le parking du musée et l'on y stocka les dépôts des salles d'honneur. Le

une intense et efficace activité pour augmenter le nombre des adhérents, donc des ressources destinées au futur musée. Ainsi, par exemple, à la fin de 1997, la souscription et les cotisations des membres représentèrent, avec 630 000 francs, 20% des dépenses de l'aménagement intérieur. Pendant l'installation des salles, l'A.A.M.I. mit à la disposition du directeur du musée 1 300 000 francs et 13 employés décorateurs en emploi temporaire d'insertion. La Région Languedoc-Roussillon subventionna le futur musée à hauteur de 30 millions de francs, la municipalité de Montpellier offrit 12 millions de francs et le conseil général de l'Hérault 10 millions de francs. Ces subventions permirent l'aménagement intérieur du futur musée.



Salle d'honneur du 41^e RI de Chateaulin dissous en 1999

nouveau musée allait comprendre, outre un vaste hall d'entrée, des locaux techniques : salle de conférence capable d'abriter aussi des expositions temporaires, locaux de restauration, etc.

L'ancien musée fut fermé pour permettre les travaux en 1996 et les collections stockées provisoirement dans des bâtiments situés à l'arrière du vieux musée et de la chapelle. Cette délicate opération fut menée dans l'été de 1996 sous la direction du major Priolau. Pendant les travaux des nouveaux bâtiments, au cours des années de 1995 à 1999, le président de l'A.A.M.I., le général Murat, secondé par l'adjudant-chef Deghin, secrétaire, déploya

Le nouveau musée 1999-2009

Les bâtiments furent livrés au début de 1998 et l'on se mit à installer le nouveau musée dans les nouvelles salles. Il en était prévu 12 sur deux niveaux.

Au 1^{er} étage les salles : **1** Les anciens, **2** 19^e siècle I-1815-1970, **3** 19^e siècle II- 1870-1914, **4** 20^e siècle I-1914-1939. **5** 20^e siècle II-1939-1945, **6** 20^e siècle III, **7** Afrique 1-Troupes européennes, **8** Afrique 2- Troupes indigènes.

Au rez-de-chaussée : salles **9** Goums marocains, **10** Sahariens, **11** Infanterie contemporaine, **12** Mémorial, **13** Expositions temporaires ainsi que deux salles de service et



Préparation des mannequins pour les nouvelles vitrines du musée dans ce qui sera la salle des expositions temporaires

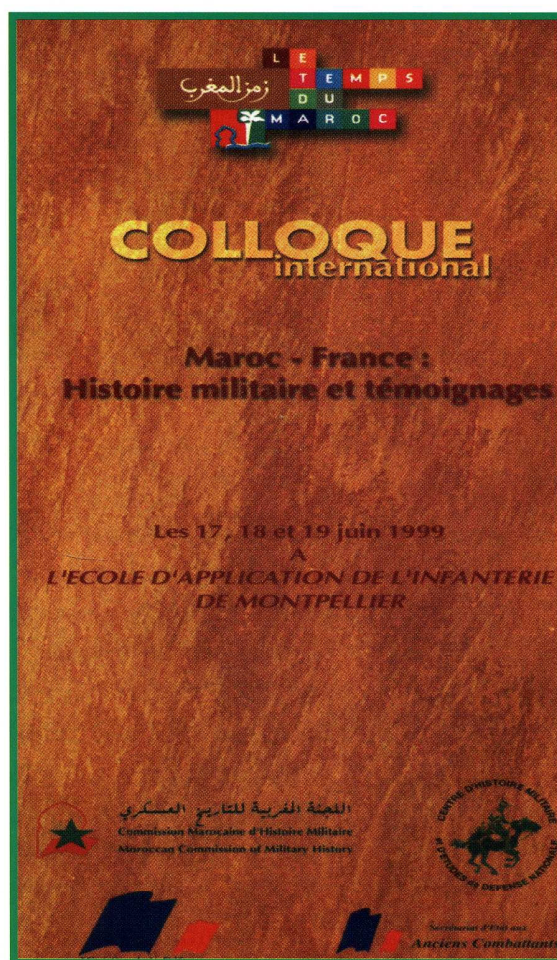
un comptoir de vente. L'ensemble couvrait plus de 2 500 mètres carrés, dont 700 évoquant l'Armée d'Afrique. Le centre de documentation disposerait de 300 mètres carrés.

Une grande activité régna jusqu'à l'inauguration. On avait recruté de nombreux employés temporaires, chacun d'eux, compétent dans une spécialité, depuis les couturières jusqu'aux mouleurs de plâtre : ils s'agitaient dans une atmosphère de joyeuse foire non sans efficacité. On utilisa des techniques nouvelles, un équipement audio-visuel, la projection de films en boucle, les agrandissements photographiques géants (les posters) pour les fonds de vitrines. Un distributeur de boissons fut installé dans le vestibule du rez-de-chaussée. En avril 1999, la deuxième tranche du rez-de-chaussée aménagea le Centre de documentation, les bureaux, le parking, l'entrée sur la voie publique. Fin mai 1999 les collections étaient installées et le 19 mai 1999 eut lieu l'inauguration du nouveau musée et celle du Monument aux morts de l'infanterie, placé sur le côté ouest du parking. Le 1^{er} juillet 1999, le nouveau musée fut ouvert au public.

Au lendemain de l'inauguration, selon le contrat moral qui le liait au général Bouard, le lieutenant-colonel Carles, premier conservateur du musée, reprit sa liberté et passa le relais au lieutenant-colonel Riccioli, jusqu'en septembre 2003. Il apporta quelques modifications mineures aux diverses vitrines en s'inspirant des nouveaux canons de la muséographie moderne,

comme le prévoyait la Commission de 1994. En particulier, il fallait montrer moins pour montrer mieux, diminuer le nombre des objets exposés et multiplier les expositions temporaires afin de montrer les richesses des réserves. Il organisa une exposition «Ce soir on sort» d'octobre 2002 à février 2003. En 2000, la Koumia avait fait ériger le Monument aux morts des goums marocains adossé au mur nord de l'E.A.I..

Le lieutenant-colonel Riccioli fut remplacé par le commandant Le Gouaille, qui avait géré auparavant le Musée de la Conscription en Alsace. Celui-ci relança l'inventaire des collections, celui du Centre de documentation et celui des dépôts des salles d'honneur. Entre 2004 et 2008, il organisa dix-sept expositions temporaires dont les principales furent «Indochine» en juin 2004, «500 ans de musique militaire», de novembre 2004 à mars 2005, «Du fusil au pinceau», de novembre 2005 à février 2006, «Les armes



Le colloque qui précéda l'ouverture du musée au grand public

américaines dans l'infanterie française», avril-mai 2006, «1916», en octobre 2006-janvier 2007, «Jacques Ernotte», de juillet à septembre 2007, «Les Français à Klaïpeda 1920-1923», novembre-décembre 2007, «Soif de désert», mars-mai 2008, «Indochine 1852-1954», juin-octobre 2008, «Les cantonnements militaires dans l'Hérault», octobre-novembre 2008, «Leclerc et la 2^e D.B.», de décembre 2008 à mars 2008. Chaque exposition, conforme à la muséographie moderne, représentait un considérable travail de prévision et de mise en place.

La participation de l'E.A.I. au fonctionnement du nouveau musée avait été progressivement réduite, en ce qui concerne le personnel, à un adjudant-chef ou major et trois personnels civils pour le secrétariat du musée et celui de centre de documentation. On vit ainsi succéder à Deghin, mort prématurément en 1996, le major Priolau, le major Mony, les adjudants-chefs Caille et Benke. A ce personnel il faut ajouter les divers bénévoles sans lesquels le musée n'aurait pu fonctionner, en particulier le capitaine Barbaize, spécialiste de l'armement. Sans oublier les membres de la Koumia et ceux de la Rahla, qui installèrent la salle des goums marocains et celle des troupes sahariennes.

Huit commandants de l'Ecole et quatre directeurs du musée se succédèrent entre 1993 et 2009. Suivant l'humeur du commandant de l'E.A.I. la fréquentation du musée par tous les stagiaires passa du statut obligatoire à celui de facultatif : le nombre des visiteurs en fut diminué d'autant déjà entre 1993 et 1996. Pour le nouveau musée, à partir de 2 000, il oscilla entre 6 219 en 2000 à 12 326 en 2003 (dont 10 404 visites gratuites à 17 089 en 2005 (dont 15 236 gratuites) et 16 198 en 2008 (dont 15 125 gratuites). Dans ces chiffres il faut ranger le nombre des jeunes effectuant leur journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) et les élèves des écoles, une fois, puis deux par an, lors des journées de mémoire.

En fin d'année 2009, le musée comptait 20 000 effets et objets divers, dont 13 000 dans



les réserves; il était le deuxième en superficie après le musée de l'Armée de Paris aux Invalides.

L'A.A.M.I avait accompagné de toutes ses forces l'évolution du nouveau musée, prenant en charge les salaires d'une secrétaire et d'un responsable de l'accueil, malgré la baisse du nombre de ses adhérents entre 2000 et 2002. Le 1^{er} juillet 1999, le général Murat, qui en était le président depuis 1987, quitta son siège

et fut remplacé par le général de Castet, auquel succéda, le 13 mars 2007, le général Monnet. La publication «Infanterie», organe de l'A.A.M.I et du musée, fut rebaptisée, après trente et un numéros «Bulletin de l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie, avec, le numéro 32. Le président de l'A.A.M.I en était le directeur : au général Murat succédèrent donc ses successeurs. Le rédacteur en chef en fut d'abord le lieutenant-colonel Carles, avec un comité de rédaction composé du chef de bataillon Vital et de mesdames Deghin et Priolau. Avec le numéro

34, le professeur Pages les rejoignit tandis que Madame Deghin quittait l'équipe. A partir du numéro 44, le rédacteur en chef fut le lieutenant-colonel Jean-Pierre Renaud. Le numéro 58 clôt la liste des publications à Montpellier.

Le musée de l'infanterie va fermer ses portes au public le 18 décembre 2009 au soir. Il aura duré trente six ans sans attirer des foules de visiteurs, faute d'avoir su faire sa promotion dans un siècle médiatisé. Il reste à lui souhaiter de revivre assez rapidement : la mémoire de l'Infanterie française ne mérite pas de disparaître. ■



Journée des scolaires devant le Mémorial avant le 8 mai



L'assistant Mémoire de l'ONAC dirige la Marseillaise chantée par les enfants après le dépôt de gerbe devant le monument aux Morts

REPÈRES VEXILLOLOGIQUES

Lieutenant-colonel (er) Jean-Pierre RENAUD
président du CHMEDN

Bannière (n. f. de *ban* emprunté au germanique). Enseigne sous laquelle se rangeaient les vassaux d'un seigneur pour aller à la guerre et enseigne d'abbaye. «Depuis le règne de Dagobert [Dagobert I^{er}, début du VII^e siècle-v. 638, roi des Francs (629-638)], l'abbé de Saint-Denis faisait figurer cette bannière dans les processions de l'église ; plus tard, à partir du XI^e siècle elle fut déployée dans les guerres privées que le monastère avait à soutenir. Puis l'abbé parvint à persuader les rois de France d'emporter la bannière du saint aux guerres nationales.» (Lt.-col. P. Chalmin «L'origine de nos trois couleurs» in RHA 1-1958).

La bannière de France (cf. «Avant les trois couleurs»), «d'azur à fleurs de lys d'or», est par excellence «la bannière de France». La fleur de lys, symbole de la royauté, remonte, croit-on, aux Capétiens (987-1328). Vers 997, environ, le roi Robert II le Pieux, fils d'Hugues I^{er} Capet (v. 941-996), est représenté en sceau, avec une «couronne terminée de trois fleurons triangulaires, qui se rapprochent de la fleur de lys». Vers 1082, celle-ci avait déjà pris sa forme héraldique, et on peut admettre qu'en 1137, la couleur bleue étant à cette époque la couleur du roi, la bannière de Louis VII le Jeune (1120-1180) «était bleue semée de fleurs de lys». Saint Louis (Louis IX, 1214-1270) l'emporta à la croisade, ainsi que nous le montrent les miniatures des manuscrits de Froissart. Sur les vitraux de la cathédrale de Chartres, le roi est représenté à cheval, tenant d'une main son écu, de l'autre sa bannière semée de fleurs de lys. Cette bannière flotta sur les champs de bataille des XIII^e et XIV^e siècles, à Bouvines, à Crécy, à Poitiers, pour indiquer la présence du roi ou de son représentant. La couleur bleue et les armes de la maison royale, sont presque dès

l'origine, considérées comme celles de la nation, et la bannière royale est la «bannière de France».

Cocarde : n. f. (de l'ancien français *coquart*, vaniteux). Insigne circulaire aux couleurs d'une nation, d'un parti, porté autrefois fixé à la coiffure (cf. «La cocarde, drapeau miniaturisé»).

Cravate : (n. f. de *croate*). Ornement blanc puis tricolore fixé au fer de lance d'un drapeau ou d'un étendard. La conformité des uniformes ayant créé de cruelles méprises à la bataille de **Fleurus (1690)**, les artilleurs français avaient tiré sur des régiments d'infanterie française dont ils n'avaient pas identifié les couleurs, il fut décidé de placer **une banderole de taffetas blanc** aux hampes des drapeaux afin de bien différencier les troupes françaises des autres. Sur la cravate d'un drapeau (**devenue tricolore comme le drapeau**) sont accrochées les décorations et distinctions comme la Légion d'honneur, la Médaille militaire, les Croix de guerre 1914-1918, 1939-1945, ou des T.O.E. et les fourragères aux couleurs de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, des Croix de guerre 1914-1918 ou des T.O.E. Ses dimensions sont de 0,90 m de long sur 0,24 m de large. Les ornements de la cravate varient avec le régime : l'abeille sous Napoléon, les feuilles de chêne aujourd'hui.

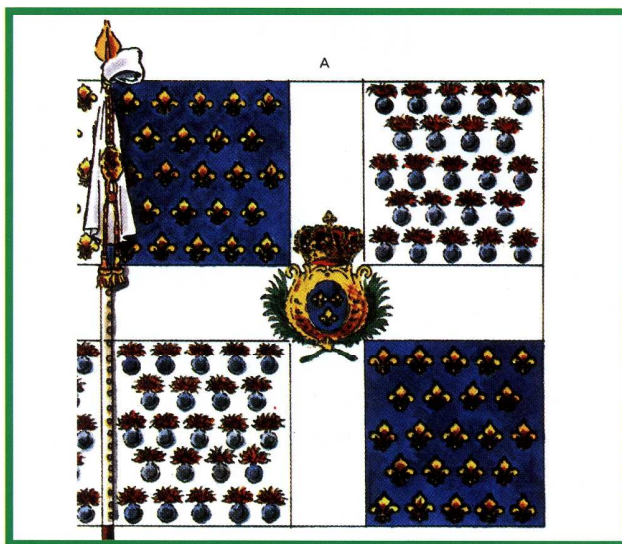


Cravate et décorations du drapeau du 1^{er} RIMa

A titre d'exemple, voici les décorations et distinctions du 1^{er} RIMA portées sur la cravate de son drapeau : Croix de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1917-1918 avec 2 palmes, Croix de guerre 1939-1945 avec 1 palme et fourragère aux couleurs de la Croix de guerre 1914-1918.

Drapeau : n.m. (de *drap*, avec influence de l'italien *drapello* bannière). Selon Charrié, ce mot est adopté vers 1510 (op. cité, p. 9 ; selon le général Pierre Bertin, en 1583 «Les Vieux de l'Infanterie et leurs couleurs», RHA N°4-1983). Pièce d'étoffe attachée à une hampe, portant l'emblème, les couleurs d'une nation, d'une unité militaire, d'un groupe, et servant de signe de ralliement. Le Drapeau national est tricolore; le bleu est à la hampe, le blanc au centre, le rouge au flottant.

Les emblèmes régimentaires sont appelés «drapeaux» pour les régiments d'Infanterie, des Transmissions, du Génie et les Écoles militaires (0,90 m de côté) et «étendards» pour les régiments de l'Arme blindée cavalerie, de l'Artillerie, du Train, de l'ALAT et du Matériel (0,64 m de côté). Les inscriptions des noms de batailles portées sur les plis des drapeaux semblent dater de la période révolutionnaire ; elles furent enlevées au retour du Drapeau blanc pour la période sous Louis XVIII (1814-1815 ; 1815-1824) et Charles X (1824-1830). Nous ne savons pas si les nouveaux drapeaux distribués sous Louis-Philippe portaient des inscriptions de batailles (la distribution des drapeaux de la Garde nationale a lieu le 29 août 1830). Par contre, avec la distribution du 10 mai 1852, on a la certitude qu'elles sont portées sur les drapeaux à concurrence de 5 au maximum avec, comme inscriptions les plus anciennes, *Jemmapes* et *Valmy* 1792. *La Marseillaise* est jouée en des circonstances particulières attachées à de respectueuses attitudes toujours liées à un cérémonial ; il en est de même pour toute présentation de l'emblème régimentaire dans un lieu public ou à l'intérieur d'un quartier militaire, le cérémonial est très strict, il est réglementé pour tous y compris pour le président de la République. Les honneurs qui lui sont dû



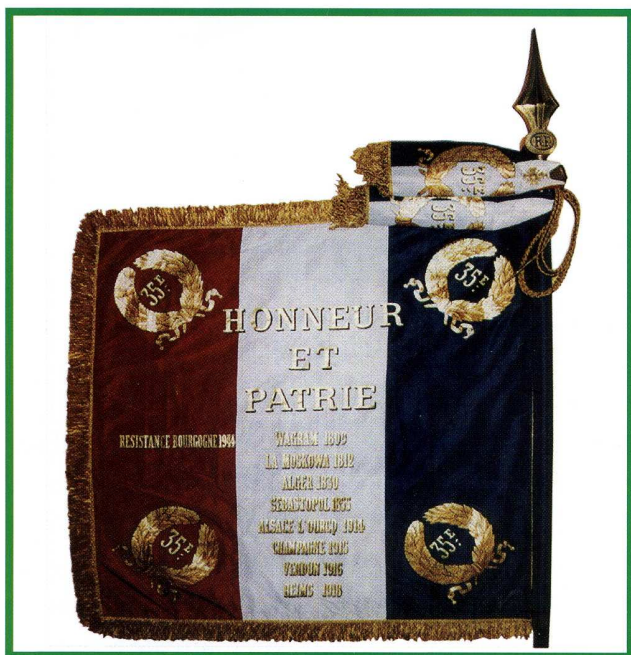
Drapeau de l'Ancien régime ; le régiment des grenadiers de France, 1759 (partie d'une planche de RIGO).

correspondent à l'histoire du drapeau national et à celle du régiment. Il est à peu près certain, selon le général O. Hollander (op. cité) que la date d'adoption de la disposition des trois couleurs,



Le 42^e de ligne à Hohenlinden en 1800. Napoléon n'a encore pas imposé le drapeau tricolore aux couleurs verticales.

que nous connaissons toujours aujourd'hui, est le 8 février 1812. Il y a alors, à partir de ce moment, concordance entre le drapeau national et les emblèmes régimentaires ; s'en est fini des emblèmes régimentaires attachés aux couleurs et dispositions personnelles des chefs de corps de l'Ancien Régime comme nous le montrent les 1^{er} et 4^e de couverture ;



Drapeau du 35^e RI créé sous Henri IV ;
l'inscription AFN 1952-1962 n'a pas encore été inscrite

-Drapeaux d'Infanterie décorés de la Croix de la légion d'honneur :

- **En 1880, 8 régiments d'infanterie sont titulaires de la Croix de la Légion d'honneur :** 2^e RZ acquise en 1859, 78^e RI (1859), 1^{er} bataillon de chasseurs à pied (1859), 3^e RZ (1863), 3^e RTA (1863), 99^e RI (1863), 51^e RI (1865), 57^e RI (1880) ; **depuis cette date, ce sont 24 régiments de plus :** 2^e RTA (1902), 1^{er} REI (héritier 1^{er} RE, 1906), 1^{er} RIC (1910), 298^e RI (1914), RICM (1916), RMLE (héritier 3^e REI, 1917), 23^e RI (1919), 26^e RI (1919), 152^e RI (1919), 153^e RI (1919), 4^e régiment de marche de Zouaves (RMZ, 1919), 8^e RMZ (1919), 9^e RZ (1919), 4^e régiment de marche indigène (RMI, 1919), 7^e RMI (1919), 4^e régiment mixte de Zouaves et de Tirailleurs (1919), 43^e RIC (1919), 8^e RI (1920), 1^{er} RTA (1948), 1^{er} RTM (1949), 2^e RIC (1952), Goums marocains (1952), 1^{re} brigade de parachutistes coloniaux (héritier 1^{er} RPIMa, 1955), 1^{er} RCP (2009) soit 32 régiments.

Drapeau national :

Ce qui est sûr : Depuis 1830, le drapeau national est tricolore ; il n'a pas varié dans l'agencement des couleurs (bleu à la hampe, blanc au centre, rouge au flottant) et dans sa forme (verticalité des couleurs). Grâce à Lamartine, le drapeau rouge n'a pas remplacé le drapeau tricolore (discours devant l'Hôtel de ville de Paris, 25 février 1848) ; le refus du Comte de Chambord (1820-1883), prétendant au trône de France n'a pas permis non plus de rétablir le drapeau blanc (manifeste du 6 juillet 1871). La verticalité est apparue en l'An V (1793) avec le drapeau du 47^e bataillon de la Garde nationale district des Blancs-Manteaux à Paris mais avec le rouge à la hampe (visible sur Internet en soldat de plomb de chez CBG Mignot).

Ce qui l'est moins : l'ordre d'apparition de chacune des trois couleurs tout en sachant qu'aucune des trois couleurs n'a été utilisée en continu, les rois étant parfois revenus sur une couleur antérieure. **Le bleu** serait la couleur la plus ancienne et daterait de l'époque des Francs ; on l'attache étroitement

- Symbolique et héroïsme attachés au Drapeau :

- **Le 26 mai 1940 :** «...les nouvelles du front belge sont de plus en plus mauvaises. La poche faite par les Allemands à Courtrai s'élargit. Le roi Léopold lance aux Anglais et aux Français des appels à l'aide réitérés. **Le général Blanchard en est si alarmé qu'il donne l'ordre aux unités de la 1^{re} Armée de brûler leurs drapeaux.**» (*Soixante jours qui ébranlèrent l'Occident 10 mai – 4 juin 1940* par Benoist-Méchin, p. 293).

- **Le 29 mai 1940 :** « La 2^e Flottille de torpilleurs perd tous ses bâtiments, dont le glorieux *Sirocco*. Avec lui le drapeau du 92^e RI que le colonel a fait échapper des faubourgs de Lille où le régiment est encerclé. » (Benoist-Méchin, op. cité, p. 349).

à la couleur de la chape de Saint Martin (316-397, évêque de Tours, fête le 11 Novembre) alors que cette chape est souvent représentée de couleur rouge sur les statues (or le rouge était réservé aux officiers et il n'était que simple soldat). Mais le roi de France la choisit pour sa bannière. Philippe II Auguste (1165-1223) porte encore une tunique d'azur semée de fleurs de lys d'or à son couronnement en 1180. A partir du XII^e siècle, **le rouge** apparaît mais sans effacer le bleu. Cependant, Charlemagne (747-814) avait déjà porté cette couleur, en tant qu'Empereur d'Occident à partir de l'an 800 ; son oriflamme était rouge avec six roses formées d'un centre d'or, d'un cercle bleu et d'un cercle d'or, et un semis de petites croix d'or. La hampe était surmontée d'un globe blanc et rouge avec une croix bleue et, sous ce globe flottait une houppie bleue, blanche et rouge. Mais c'est aussi la couleur de la bannière de Saint Denis, récupérée par les rois avant de partir guerroyer. Louis VI le Gros (1120-1180) est le premier roi de France à reprendre le rouge depuis Charlemagne, tout en conservant son drapeau



Drapeau du 47^e bataillon
du district des Blancs-Manteaux



Le pape Léon III sacre Charlemagne empereur
le jour de Noël en l'an 800
(partie d'une miniature des Grandes chroniques de France, 1472)

personnel de couleur bleue fleurdelisé d'or, de forme presque carrée comme nos drapeaux actuels. Au retour de la bataille d'Azincourt (25 octobre 1415), une des plus désastreuses défaites françaises de la Guerre de cent ans, l'oriflamme de Saint Denis est remise au sanctuaire, le rouge est abandonné. **Le blanc**, adopté par Jeanne d'Arc (1412-1431) entraîne peut-être le même choix de Charles VII (1403-1461) et au fait qu'il aurait consacré son royaume à la Vierge. François I^{er}, au XVI^e siècle, lui donne une autre fonction celle du commandement ; les colonels généraux sont alors suivis d'une bannière blanche et les princes d'une cornette blanche (drapeau plus petit). Cette couleur sera présente jusqu'à la Révolution puis de retour pendant la Restauration. Pour l'assemblage des trois couleurs, on l'attribuerait aussi à La Fayette en ajoutant le blanc, couleur du roi, sur la cocarde aux couleurs de Paris, lors de la visite de Louis XVI à Paris, le 17 juillet 1789.

Drapeaux d'armée ou drapeau d'honneur, un «Drapeau de récompense nationale» : Pour récompenser les succès des 14 armées engagées contre l'ennemi : Armée de Sambre et Meuse, Armée de Moselle, Armée du Rhin, Armée des

Alpes, Armée d'Italie, Armées des Pyrénées Orientales et Pyrénées Occidentales, Armée de l'Ouest, Armées des Côtes de Brest et des Côtes de Cherbourg, Armée navale de la Méditerranée, Armée navale de l'Océan, Armées du Nord et des Ardennes, la Convention décide de leur faire porter un nouvel emblème portant l'inscription «A l'Armée... la Patrie reconnaissante. Cinquième jour des sans-culottides, l'An II». Avant de rejoindre ces armées, une fête est organisée à Paris le 12 septembre 1794 (26 fructidor an II) pour la présentation de ces nouveaux emblèmes. Le 20 septembre, dans la cour des Invalides «il faut avoir au moins une manche vide et une jambe de bois» pour assister au choix des hommes qui emporteront le lendemain ces emblèmes dont nous n'avons plus aucune trace (Selon le commandant Henry Lachouque in *RHA* 1962-2



Drapeau des Grades nationales angevines (revers)



Drapeau des Grades nationales angevines (avers)

Drapeau des conscrits : Selon Annick et Michel Lebouc (*L'esprit des conscrits*), au cours du XIX^e siècle et d'une bonne partie du XX^e siècle, le drapeau des conscrits confectionné pour chaque classe accompagnait les fêtes qui suivaient le conseil de révision. La symbolique peinte sur l'étoffe était variée, souvent très belle, avec le nom du village et, parfois, les noms des conscrits comme le montre l'exemple choisi.



Drapeau des 19 conscrits de Vendœuvres (Meurthe-et-Moselle), classe 1931 (150 x 170 cm)

«Palladium de la République. Drapeaux d'armée. Drapeaux d'honneur»). Le seul drapeau d'armée dont on a conservé une trace (présent au Museo del Risorgimento de Milan, de 1933 à 1944 et photographié) fut celui de l'Armée d'Italie sur ordre du Directoire ; il a disparu suite aux bombardements (Selon Jean et Raoul Brunon, même article).

Esponton : n.m. (de l'italien *spuntone*). Demi-pique, à manche court, portée par les officiers d'infanterie aux XVII^e et XVIII^e siècles (uniquement pour la parade mais sur le terrain elle est portée par un sergent). Sous Napoléon, les deuxième et troisième porte-aigles sont des sous-officiers. Ils assurent la protection du porte-aigle et doivent être choisis parmi les soldats d'élite. Dans l'ouvrage de O. Hollander, nous avons les descriptions des espontons du 22^e de ligne et du 62^e régiment perdus à la bataille de Salamanque (22 juillet 1812) et déposés au *Musée de la Royal United Institution de Londres*. Le fanion du 22^e (0,19 m de large sur 0,56 de long) est en drap rouge double bordé d'une broderie dentelée en soie bleue ; au centre, d'un côté est brodé «Napoléon» et de l'autre «22^e régiment de ligne, la pique (0,28 m) est armée d'un fer de hache et d'un bec de corbin ; étoffe fixée à la hampe (1,85 m sans la pique) par un fourreau de drap rouge. Celui du 62^e (0,27 m de large sur 0,50 m de long) est en un seul morceau de drap rouge bordé d'un galon en soie jaune ; au centre, et de chaque côté, est cousue une bande de soie écarlate (0,05 m de largeur sur 0,26 m de long), portant d'un côté, brodée en soie bleue l'inscription «Napoléon» et de l'autre «62^e régiment» ; longueur de la hampe, 1,775 m ; fanion cloué.

Etendard : n.m. (du francique *standhard*, stable). Enseigne de guerre et, notamment, drapeau de troupes autrefois à cheval. Aujourd'hui, il désigne le drapeau de la Cavalerie et de l'Artillerie. **L'étendard de Jeanne d'Arc est blanc**, couleur de la France, semé de fleurs de lys. On y avait peint le Christ assis sur l'arc-en-ciel et tenant le globe du monde ; à droite et à gauche, deux anges, dans la posture de l'adoration, un lys à la main ; à l'extrémité était écrit : *Jésus, Maria*. Sur un autre étendard de Jeanne on avait représenté l'Annonciation et la Salutation : Ave Maria. (G. Desjardins, p. 27 cité par L. Dussieux *L'armée en France...* T 1, p. 232)

Fanion (n. m.) petit drapeau servant d'emblème ou de signe de ralliement à une unité militaire.



Esponton du 22^e régiment de ligne

Les fanions utilisés pour la manœuvre ont d'abord existé pour les troupes à pied afin de les aligner (pas pour la parade mais pour le combat) puis pour les troupes motorisées ou blindées-mécanisées. Dans le second cas, il y a deux types de fanions : ceux servant à la signalisation en colonne de véhicules et fixés sur l'aile gauche du véhicule (45 x 30 cm) : *blanc et noir* pour le véhicule du commandant de colonne ou chef d'élément, *bleu* pour le véhicule guide et *vert* pour le véhicule serre-file ; **et ceux utilisés à la main pour le commandement** : *vert* pour le type et les évolutions de la formation ; *rouge* pour l'alerte ; *vert et rouge* (on tient alors 2 fanions ensemble) pour le *tir* ; *jaune et rouge* pour un incident de tir ; *jaune* pour une panne et *noir* pour une alerte NBC. Ces fanions ne sont utilisés qu'en véhicules (aujourd'hui, compte tenu de la performance des moyens radios, nous ignorons s'ils sont toujours en dotation). **Enfin**, il faut encore ajouter **les tout petits fanions accrochés aux antennes radios des véhicules** qui reprennent les couleurs réglementaires des fanions emblèmes (ils ne sont pas, pensons-nous, réglementaires mais toujours utilisés et fabriqués par le maître-tailleur).

Les fanions servant d'emblème. Ils concernent les bataillons et les compagnies (ceux des sections ne semblent pas être réglementaires – sauf lorsqu'une section a mené une action d'éclat – mais de tradition comme celui figurant dans le N°57).

La couleur des fanions de bataillon. Sous Napoléon, le décret du 25 décembre 1811 prescrit que le 1^{er} bataillon n'aura pas de fanion puisqu'il est garde-aigle [garde-drapeau], la couleur distinctive est le blanc pour le 2^e Bon, le rouge pour le 3^e, le bleu pour le 4^e, le vert pour le 5^e et le jaune pour le 6^e. Ce sont de simples fanions, sans inscriptions, sans ornements, auxquels il ne sera rendu aucun honneur (L'aigle seule doit recevoir les honneurs) : «ils seront donnés par les colonels, et resteront déposés chez les sous-officiers qui les porteront.» Selon le Règlement de 1812 modifié : «Ces fanions auront un mètre en tous sens ; [...] garnis au pourtour d'un galon de laine placé à cheval, de la même couleur que le fanion ; ils n'auront ni franges, ni cravates, ni aucune espèce d'ornement. [...] supportés par un bâton de bois noirci de trois mètres de hauteur terminé en haut par un fer de lance de cent millimètres.» (À nouveau modifié le 19 mars 1812 : 813 mm en tous sens, bâton de 2,60 m).

Les fanions des compagnies. Chaque compagnie, qu'elle soit de combat, d'appui ou de services possède un fanion de commandement ; sa remise au commandant de compagnie est faite solennellement par le chef de corps lors du passage de commandement de la compagnie. Les couleurs des fanions de compagnie sont normalement arrêtées par un règlement mais il peut y avoir des exceptions lorsqu'une compagnie est autorisée à porter un fanion portant le même numéro mais pas la couleur réglementaire car se référant à la couleur d'une compagnie qui fut héroïque pendant la Grande Guerre (ce fut le cas pour un Bataillon de chasseurs où la 2^e Cie portait un fanion de couleur verte (en souvenir de 1914 avec la citation de la Cie de l'époque) au lieu de la couleur jonquille. Théoriquement, les couleurs réglementaires sont les suivantes : bleu

1^{re} Cie, rouge 2^e Cie, jonquille 3^e Cie, vert 4^e Cie, noir CEA et bleu ciel Cie de soutien. Il est certain que les couleurs des fanions de compagnie ont varié ; ainsi les RCP, en 1956, ont les couleurs suivantes : 1^{re} Cie blanc, 2^e Cie bleu, 3^e Cie noir, 4^e Cie carmin, escadron de reconnaissance rose, Cie d'appui vert, ER blanc.

Toutes les brigades de l'armée de terre possèdent un fanion de commandement : leur forme et les dimensions sont identiques comme le montrent les photos jointes ; celui de la 27^e brigade d'infanterie de montagne porte en plus l'insigne de la brigade.¹



Fanion du 13^e BCA, 11 nov. 2006 à Chambéry
(Photo J.-C. Ponset)



Fanion de la 27^e brigade d'infanterie de montagne

(1) Nous remercions ces brigades, qui sont les seules à avoir répondu à notre demande d'envoi d'une photo de leur fanion.



Fanion de la 2^e brigade blindée



Fanion de la 9^e brigade légère blindée de marine



Fanion de la compagnie de mortiers du 4^e RTM commandée par le capitaine Favreau (avers)



Fanion de la compagnie de mortiers du 4^e RTM commandée par le capitaine Favreau (revers)

Fourragères

La fourragère n'est pas une décoration mais une distinction collective créée par la circulaire ministérielle du 21 avril 1916. Elle rappelle les actions d'éclats des unités. En 1924, le ministre de la Guerre Maginot décide que dorénavant la fourragère sera remise aux jeunes recrues à l'issue de leurs classes lors d'une cérémonie de présentation du Drapeau associée à la lecture de l'historique du régiment; une cérémonie généralement ouverte aux familles et au public. Cette corde tressée de couleur est portée à l'épaule gauche des soldats appartenant à un régiment plusieurs fois cité à l'ordre de l'armée.

La fourragère verte, aux couleurs du ruban de la Croix de Guerre 1914-1918 est attribuée aux unités titulaires de 2 ou 3 citations à l'ordre de l'armée.

La fourragère jaune, aux couleurs du ruban de la Médaille Militaire est attribuée aux unités titulaires de 4 ou 5 citations à l'ordre de l'armée (photo de la fourragère du 35^e RI portant l'insigne d'honneur du régiment, 1^{er} insigne du régiment).

La fourragère rouge, aux couleurs du ruban de la Légion d'Honneur est attribuée aux unités titulaires de 6, 7 ou 8 citations à l'ordre de l'armée.

La double fourragère rouge et verte, aux couleurs de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre est attribuée aux unités titulaires de 9, 10 ou 11 citations.

La double fourragère jaune et rouge, aux couleurs de la Médaille Militaire et de la Légion d'honneur aux unités titulaires de 12 à 14 citations.

La double fourragère rouge à la couleur de la Légion d'honneur aux unités titulaires de 15 citations et plus.

Nous pensons, sauf erreur, qu'aucune de ces deux dernières fourragères n'a jamais été attribuée.

La fourragère aux fils de nuances verte et noire mélangées rappelle les couleurs du ruban de la Croix de la Libération ; elle a été créée le



Fourragère aux couleurs de la Croix de Libération créée en 1996



Fourragère du 35^e RI portant l'insigne d'honneur (1^{er} insigne du régiment). Une tradition instaurée par le colonel d'Ornano (1987-1989)

23 février 1996. Les régiments d'infanterie ayant participé aux opérations des Forces Françaises Libres (FFL) ont droit à son port, ce sont : le 1^{er} RPIMa, la 13^e DBLE, le régiment d'infanterie de marine du pacifique (RIMAP), le régiment de marche du Tchad (RMT) et le 2^e RIMa. L'insigne de la Croix de la Libération (réduit au tiers) est fixé entre le ferret et le nœud du cordon.

Le système d'olives au-dessus du ferret permet de ne pas multiplier les fourragères. Ainsi, le 21^e RIMa est titulaire de deux fourragères, l'une aux couleurs de la Médaille militaire avec 2 olives pour les Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, l'autre aux couleurs de la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs.

Lorsqu'un militaire change de corps, il ne peut plus porter cette fourragère dans son nouveau corps d'affectation sauf s'il a été présent et participé aux actions d'éclat qui avaient entraînées l'attribution de cette fourragère. On

dit alors qu'elle est portée «à titre individuel». Les anciens de la Grande Guerre, une fois démobilisés, avaient pris l'habitude de porter la fourragère qui avait été attribuée à l'unité dans laquelle ils avaient servie, sous la forme d'une mini-fourragère accrochée à la barrette d'attache de la Croix de guerre ; ils devaient être porteurs d'une attestation délivrée par leur ancien chef de corps. Pour le port de la fourragère au format normal, elle doit arborer un écusson portant le numéro de l'unité (et nous pensons le type de régiment ?) qui a obtenu la fourragère.

La fourragère dans l'armée allemande, de couleur blanche, n'a pas du tout la même signification. Elle est portée par le sous-officier de permanence avec l'insigne d'arme (infanterie, cavalerie, parachutiste, etc.) et les officiers d'état-major ou aides de camp (on l'appelle «la balançoire pour singes» !).

Gonfalon ou gonfanon (n.m. du francique,² *gundfano*). Au Moyen Age, étendard à plusieurs bandelettes sous lequel se rangeaient les vassaux ; il fut adopté par l'Église et certaines milices urbaines.



Oriflamme de saint Denis sous la forme d'un gonfalon à 5 bandelettes (reproduction)

(2) Langue des anciens Francs, faisant partie du germanique occidental, reconstituée d'une manière conjoncturale

Guidon (n.m. de l'italien *guidone*, étendard). Étendard des gens d'armes de Charles VII, puis des dragons, au XVII^e siècle ; officier qui le portait.



Guidon du régiment de Dragons du Languedoc, 1761-1762 (partie d'une planche de Rigo)

Hampe (n. f. de l'ancien français *hante*, lance). Manche en bois qui supporte un drapeau (ou un étendard), une arme d'hast, etc.

Selon P. Charrié (op. cité, p. 53), au XVI^e siècle sa hauteur est évaluée entre 2,20 et 2,30 m, à peine plus grande que le côté de l'étoffe et, à la fin du XVII^e siècle, environ 3,60 m, pique incluse ; au bas de la hampe, un talon en fer ou en cuivre de 10 cm à 30 cm permet de planter le drapeau en terre. Au fil des années la tendance va à la diminution de sa hauteur mais il ne faut pas généraliser. D'un diamètre de 1 pouce (soit 2,7 cm), les hampes sont vernies ou, le plus souvent, peintes en bleu ou de la couleur dominante de l'étoffe. La hampe du drapeau colonel est parfois peinte en blanc. Enfin, certains régiments ont la hampe de leur drapeau recouverte de rubans de soie cramoisi.

Inscriptions sur les drapeaux et étendards :

Avec Napoléon l'avant porte en lettres d'or : *L'Empereur Napoléon à tel Régiment* et sur le revers, le nom des batailles de la Grande Armée auxquelles ce régiment se sera trouvé.

Puis *République Française* et l'appellation du régiment sur l'avant, et, sur le revers, *Honneur et Patrie* (*Honneur et Fidélité* pour les unités de la Légion étrangère), avec le nom des batailles au cours desquelles le régiment s'est distingué. Ces inscriptions figurant dans l'ordre chronologique furent limitées à 12 après la Seconde Guerre mondiale. On va voir que le 1^{er} RIMa en porte 15. Il y a donc eu depuis la Seconde Guerre mondiale de nouvelles dispositions. La bataille de Valmy est la plus ancienne (1792), la plus récente est «A.F.N. 1952-1962».

***Le drapeau du 1^{er} RIMa porte 15 inscriptions :**
 Bomarsund 1854; Forts du Pei-Ho 1860; Ki-Hoa 1861; Puebla 1863; Bazeilles 1870; Sontay 1883; La Marne 1914; Champagne 1915; Dobropolje 1918; Tobrouck 1941; Bir Hakeim 1942; Garigliano 1944; Belfort 1944; Authion 1945; AFN 1952-1962.

Changements des inscriptions et de leur nombre :

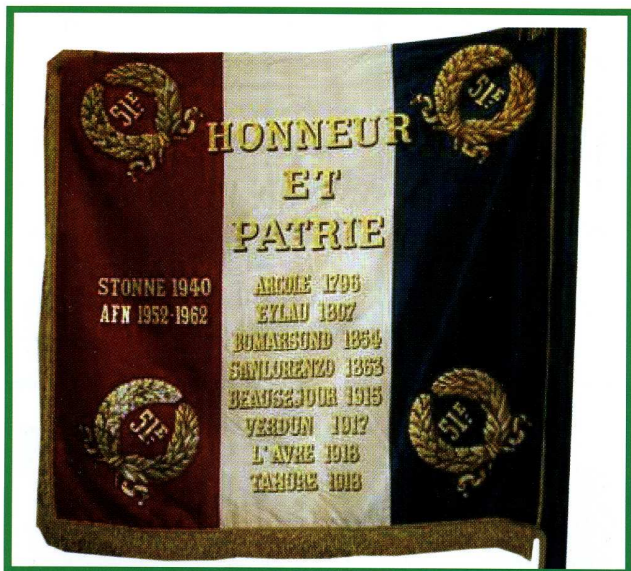
*** le 35^e RI :**

- drapeau conservé par les Russes à Notre-Dame-de-Kazan de Saint-Pétersbourg : Ulm, Wagram ;
 - le 10 mai 1852, son drapeau porte 5 inscriptions : Toulon 1793, Ulm 1805, Wagram 1809, Trocadéro 1823, Alger 1830 (nous ne savons si les dates étaient inscrites ou non) ;

- le 3 février 1879, 4 inscriptions : Wagram 1809, La Moskowa 1812, Alger 1830, Sébastopol 1855 (Les dates ne sont pas inscrites sur les drapeaux, elles figurent au JMO).

- aujourd'hui : Wagram 1809, La Moskowa 1812, Alger 1830, Sébastopol 1855, Alsace L'Ourcq 1914, Champagne 1915, Verdun 1916, Reims 1918, Résistance Bourgogne 1944, A.F.N. 1952-1962.

***le 1^{er} régiment des Grenadiers de la Garde** dont nous avons parlé dans notre article précédent («Le Drapeau de Mazagran») portait les inscriptions suivantes : Marengo, Ulm, Austerlitz, Jéna, Eylau, Friedland, Eckmühl, Essling, Wagram, Smolensk, Moskowa, Vienne, Berlin, Madrid, Moscou (sans les dates).



Drapeau du 51^e RI dissous dont la garde de ses traditions est assurée par le Centre d'entraînement des brigades de Mourmelon

Oriflamme (n. f. du latin *aurea flamma*, flamme d'or). Bannière d'apparat, longue et effilée. Enseigne féodale de l'abbaye de Saint-Denis, adoptée par les rois de France du XII^e au XV^e siècle.

L'oriflamme de Saint Denis (photo) était originairement la «bannière» de l'abbaye de Saint Denis, et «l'enseigne militaire» de ses abbés et de ses suzerains. Au début du Moyen-âge, les seigneurs utilisaient des milices paroissiales, conduites par leurs curés, derrière leurs bannières. Celle de Saint Denis fut ainsi levée à la fin du X^e siècle par les Comtes du Vexin, avoués de l'Abbé (défenseurs militaires). Le dernier, Simon de Valois, mourut «en 1082 sans enfant, laissant ses droits à la couronne et le roi de France devint «l'Avoué» de Saint Denis. Lorsqu'en 1124, Henri V, Empereur d'Allemagne, envahit la Champagne, le roi Louis VI le Gros, la prit, pour la première fois sur l'autel de l'abbaye, et solennellement la plaça à la tête de ses 200 000 hommes. Il fut vainqueur de ses ennemis, et la bannière devint alors l'étendard religieux de la nation. Saint Louis l'emporta à la croisade en 1248. Mais la bannière fut perdue lors du désastre de la Massoure (Mansourah) en 1250. On en fit ensuite des imitations. Elle flotta à Bouvines, à

Poitiers et à Azincourt ; Louis XI l'arbora pour la dernière fois en 1465 pour aller combattre les Bourguignons.



Bataille de Crécy en 1346 bannières au vent.
Français et Anglais engagent le combat
(partie des Chroniques de Froissart, XIV^e siècle)

Piques des drapeaux et des fanions: fer plat et pointu placé au bout de la hampe. Selon P. Charrié, les piques peuvent être sans aucun décor ou terminées par une fleur de lys découpée qui peut parfois être « découpée à jour dans une pique pleine ». Il n'y a pas de modèle réglementaire ni pour la forme ni pour les dimensions ; l'Encyclopédie de 1785 donne une idée de la dimension : 16 cm.

Aujourd'hui, la pique est ornée d'un monogramme R.F. sur un côté et de l'identification du régiment de l'autre comme le montre l'exemple ci-après (2^e REI). Nous ne disposons pas des dimensions mais elles sont normalisées.

Il y a souvent des exceptions dans la réglementation, même pour la description d'une pique. L'exemple nous est donné avec la pique du 1^{er} RIC (aujourd'hui 1^{er} RIMa) : la pique de ce drapeau fut sauvée deux fois, en 1914 et 1940, pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi. Pour honorer ce souvenir, il fut décidé en juin 1949 de graver les dates de 1914 et 1940 sur la pique du drapeau neuf remis au régiment en 1945. Il s'agirait d'un fait unique dans l'armée française. Nous ne savons pas, si, aujourd'hui, la pique du drapeau du 1^{er} RIMa, (changé à plusieurs reprises) porte toujours ces inscriptions.

Piques des fanions de bataillons ou de compagnies : elles représentent la symbolique de la subdivision de l'arme : *grenade Infanterie* pour les régiments d'infanterie blindée ou mécanisée, *grenade Légion* (7 flammes) pour la Légion étrangère, *fer du mulet* pour les compagnies montées de la Légion étrangère, *croissant* pour le régiment de Tirailleurs et les troupes sahariennes (excepté pour les compagnies sahariennes de la Légion), *cor* pour les bataillons de chasseurs, *insigne du brevet parachutiste* pour les TAP. ■



(2^e REI) Pique du drapeau du 2^e REI (RF)



Fanion du 30^e GC avec le cor et le chamois



Fanion d'une compagnie montée du 2^e REI avec le fer du mulet et la grenade Légion



Fanion d'une compagnie parachutiste d'appui avec le brevet para



Salle des drapeaux du Service historique de la Défense au Château de Vincennes

Pour en savoir plus sur les traditions et les symboles militaires suite

- *L'uniforme et les armes des soldats de la guerre en dentelle*

par Liliane et Fred Funcken, Casterman, 1975 (tome 1), 1976 (tome 2).

- *Drapeaux et étendards du roi* par Pierre Charrié, éditions du Léopard d'Or, 1989, 171 p. et *Drapeaux et étendards de la Révolution et de l'Empire* ; P. Copernic, 1982.

- « Les Vieux de l'Infanterie et leurs couleurs » par le général Pierre Bertin in RHA N°4-1983.

- «Verdun : les commémorations de la bataille (1920-1986)» par Gérard Canini in RHA 3-1986.

- «Drapeau tricolore et Tirailleurs algériens» par le lieutenant-colonel (er) Jean-Pierre Renaud in Bulletin de l'association des amis du musée de l'infanterie de Montpellier, 1^{er} semestre 2003, p. 21-24.

- *L'esprit des conscrits* par Annick et Michel Lebouc, éditions Cheminements, 2008, 334 p.

- Figurines Guy Renaud (Internet).

- Les drapeaux de la Garde nationale de Paris par M. Arnaud Bunel (Internet).

- *Les drapeaux de la Garde nationale de Paris en 1789* par Henry Lachouque. Illustrations de Gérard Blanckaert, 2 vol. in-4 brochés en ff. sous chemise, étui & emboîtage. Paris, Ed. Militaires illustrées 1947. Le deuxième volume contient les 29 planches couleurs ht.

- *La symbolique royale française* par Hervé Prioteau. 2004

Sur le patriotisme

Cette France qu'on oublie d'aimer par Andreï Makine ; P., Flammarion, 2006, 111 p.

L'amour de la France expliqué à mon fils par Max Gallo ; P., Seuil, 1998, 62 p.

Cette France que nous aimons par Ventura Garcia Calderon A l'enseigne du cheval ailé, 1945, 299 p.

Tu seras soldat. Histoire d'un soldat français. Récits et leçons patriotiques d'instruction et d'éducation militaires par Emile Lavis, lieutenant au 8^e bataillon de chasseurs à pied ; P., Armand Colin, 1888, 315 p.



S.A.R.L. IML

INSIGNES MILITAIRES LAVOCAT

ACHAT-VENTE-ECHANGES

Hôtel d'entreprises - Z.A. les Yeuzes

34270 CLARET

Tél : 04 67 59 68 34

Fax : 04 67 59 57 09

www.i-m-l.com

Catalogue sur demande

e-mail : insigne.militaire.lavocat@wanadoo.fr

35 RP
15-9 NIA
100 RCP

Royal
Limosin

